

Siegfried André

Membre de l'Académie française.

(1950)

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

Un document produit en version numérique par Pierre Patenaude, bénévole,
Professeur de français à la retraite et écrivain
Chambord, Lac—St-Jean.
Courriel: pierre.patenaude@gmail.com
[Page web dans Les Classiques des sciences sociales.](#)

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une bibliothèque développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES](#).

REMARQUE

Ce livre est du domaine public au Canada parce qu'une œuvre passe au domaine public 50 ans après la mort de l'auteur(e).

Cette œuvre n'est pas dans le domaine public dans les pays où il faut attendre 70 ans ou plus après la mort de l'auteur(e).

Respectez la loi des droits d'auteur de votre pays.

Cette édition électronique a été réalisée par Pierre Patenaude, bénévole,
professeur de français à la retraite et écrivain,
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

André SIEGFRIED
Membre de l'Académie française

SAVOIR PARLER EN PUBLIC.

Paris : Les Éditions Albin Michel, 1950, 162 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.
Pour les citations : Times New Roman, 12 points.
Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 5 avril 2012 à Chicoutimi, Ville
de Saguenay, Québec.



André SIEGFRIED

Membre de l'Académie française

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

ANDRÉ SIEGFRIED
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

**savoir
parler
en
public**

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Paris : Les Éditions Albin Michel, 1950, 162 pp.

[161]

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Préface](#). Esprit de cette étude.

Livre I.

LES DIVERSES FORMES D'ÉLOQUENCE

[Introduction](#). Analyse des différentes façons de parler

[Chapitre I.](#) Parler pour émouvoir

[Chapitre II.](#) Parler pour persuader

[Chapitre III.](#) Parler pour enseigner

Livre II.

PORTRAIT DE QUELQUES ORATEURS TYPIQUES

[Introduction](#). Arbitraire inévitable de ma classification

[Chapitre 1.](#) Ceux qui émeuvent

1. Gambetta
2. Clemenceau
3. Briand
4. Jaurès

[Chapitre II.](#) Ceux qui persuadent

1. Henri Robert
2. Waldeck-Rousseau
3. Poincaré

[Chapitre III.](#) Ceux qui enseignent

1. Brunetière
2. Albert Sorel
3. Bergson

[Chapitre IV.](#) Les artistes : Jules Simon

Livre III.
QUELQUES RÈGLES

- [Chapitre I.](#) L'essentiel
- [Chapitre II.](#) Le plan
- [Chapitre III.](#) L'exorde
- [Chapitre IV.](#) La conduite du discours

- 1. La voix
- 2. Le geste
- 3. La phrase

- [Chapitre V.](#) Le contact

- 1 Le contact
- 2. Les réactions du public
- 3. Le cas particulier de la radio

- [Chapitre VI.](#) Comment finir ?

SAVOIR PARLER EN PUBLIC**QUATRIÈME DE COUVERTURE**

[Retour à la table des matières](#)

Le 28 mars 1959, André SIEGFRIED mourait. Avec lui disparaissait l'un des esprits les plus brillants et les plus lucides du temps, pour lequel aucun problème littéraire, politique ou social ne demeurait étranger.

Mais si le maître n'est plus, sa pensée et son enseignement nous restent : on les retrouvera, vivants, dans ce manuel de l'éloquence que nous rééditons dans une nouvelle présentation. Car André Siegfried possédait à la perfection cet art de la parole en public, cette éloquence persuasive qui convainc en quelques mots.

Les conditions de la parole en public, les règles qu'il faut suivre pour le faire avec succès, constituent un sujet d'immense et d'actuel intérêt et serviront utilement à tous ceux qui veulent, de quelque façon que ce soit conquérir un auditoire et devenir orateur.

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

[9]

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

PRÉFACE

Esprit de cette étude

[Retour à la table des matières](#)

Les modes d'expression dont nous disposons sont multiples. Certaines choses s'écrivent mieux, d'autres se transmettent plus efficacement par la parole ; la musique seule permet d'exprimer tels sentiments, tels états d'âme, cependant qu'il faut prendre le pinceau pour représenter telle sensation ou même telle émotion ; le génie de l'ordre, de la grande administration se matérialise dans l'architecture. L'art consiste à choisir, dans chaque cas, l'instrument de communication le plus approprié, chaque peuple étant du reste mieux doué pour se servir de l'un d'eux : le Latin préférera la parole, le Français sans doute la plume, l'Allemand la musique. Quoi qu'il en soit le rôle de la [10] parole demeure essentiel : dans nos démocraties modernes comme dans la Cité antique, elle reste un instrument indispensable de la vie commune. Aujourd'hui comme hier, à Paris ou à Washington, comme autrefois à Rome ou à Athènes, il faut parler pour enseigner, parler pour

accuser ou se défendre, parler pour guérir, parler pour se taire élire, parler pour conquérir le pouvoir et parler encore pour le conserver.

Les conditions de la parole en public sont donc un sujet d'extrême, d'actuel intérêt. Les anciens lui avaient consacré une attention passionnée, dont sont témoins les nombreux traités d'éloquence qu'ils nous ont légués. Les règles qu'ils ont déterminées sont de tous les temps et de tous les pays : à peine ont-elles besoin d'être mises au point pour s'appliquer aux circonstances qui sont les nôtres. Il est cependant certaines conditions techniques que l'Antiquité ne connaissait pas et qui, dans quelque mesure, sont de nature à modifier notre moderne rhétorique : il ne suffit plus de savoir parler à la tribune des assemblées nationales, ou dans les salles de commissions, ou encore [11] au Palais : il faut de plus en plus savoir utiliser la radio, c'est-à-dire atteindre des auditeurs innombrables, que l'on ne voit pas et dont on ne peut en conséquence qu'imaginer les réactions ; il faut, dans les conférences internationales, s'adresser à des délégués hétérogènes, casqués comme des guerriers, auxquels votre pensée (si vous en avez une) ne parviendra que traduite par des interprètes enfermés dans des cages, d'où elle sortira diffusée en cinq langues pendant même que vous parlez. Si vous vous adressez directement à des êtres humains, réunis pour vous entendre, vous disposerez de micros qui, au prix d'une légère déformation, décupleront le volume de votre voix. Ainsi la machine, cette maîtresse de notre époque, pénètre jusqu'à ce domaine de l'art qu'est l'éloquence.

Une technique nouvelle de la parole s'impose de ce fait, mais il ne semble pas qu'elle annule les quelques leçons fondamentales que la rhétorique ancienne nous avait transmises. Dès l'instant qu'on s'adresse à un groupe d'hommes, réunis pour constituer cet être collectif qu'est un public, il est un [12] certain nombre de règles qu'on ne saurait négliger sans risquer l'échec. Car la parole a ses lois propres, qui ne sont pas celles du style écrit, et, bien que dans les deux cas on use de mots et de phrases, il ne faut jamais écrire comme on parle ou parler comme on écrit.

Dans les pages qui suivent, je voudrais d'abord analyser et classer les diverses formes d'éloquence, puis, à titre d'exemple, faire le portrait de quelques grands orateurs que j'ai eu le privilège d'entendre. Je voudrais enfin – et peut-être suis-je bien hardi ? – établir un certain nombre de règles s'imposant à celui qui essaie de se faire écouter. Mon ambition est en somme d'écrire une sorte de Rhétorique, s'adressant plus particulièrement à mes contemporains et visant les circonstances dans lesquelles chacun d'eux peut être appelé à élever la voix.

On me demandera quels sont mes titres pour traiter pareil sujet, et surtout sous un angle en quelque sorte didactique ? Je n'ai jamais plaidé, ni gravi les marches de nos tribunes parlementaires, ni naturellement [13] (quoique l'envie ne m'en ait pas manqué) prononcé de sermon. Mais, comme professeur, je me suis adressé à de nombreux auditoires, et, comme candidat – malheureux du reste – j'ai pris la parole dans des réunions publiques, contradictoires et tumultueuses. Surtout, toujours curieux de notre vie politique, j'ai suivi, depuis l'adolescence, les plus grandes séances de la Chambre et du Sénat de la III^e République. Plus récemment j'essayais encore, en vain hélas, de retrouver dans nos assemblées d'après-guerre, l'écho des grands débats d'autrefois. J'ai eu ainsi l'occasion d'entendre les principaux orateurs politiques d'un régime qui, dans l'histoire de l'éloquence parlementaire, peut se classer au premier rang. M'autorisant de cette expérience, qui est plus celle de l'auditeur que de l'acteur, j'essaierai de répondre à cette question : Comment faut-il faire pour bien parler, c'est-à-dire pour se bien faire écouter ?

[15]

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

Livre I

Les diverses formes d'éloquence

[Retour à la table des matières](#)

[17]

Livre premier.
Les diverses formes d'éloquence

INTRODUCTION

ANALYSE DES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PARLER

[Retour à la table des matières](#)

On parle pour émouvoir, pour persuader, ou bien encore pour enseigner. Plus simplement, il s'agit soit de convaincre, soit d'exposer. On peut convaincre, soit par l'émotion, soit par la persuasion, et l'on est alors dans le domaine de l'action, car le discours aura une conclusion, vote ou verdict. Mais, quand on expose, le but n'est plus que d'exposer : dans ces conditions l'esprit devient tout autre, les règles aussi, à tel point qu'on peut se demander si l'on ne sort pas de l'éloquence proprement dite.

La chaire, la tribune parlementaire, les tréteaux de la réunion publique relèvent évidemment de la première catégorie ; à [18] la seconde appartient la parole du professeur. Mais où classerons-nous le barreau ? Le débat judiciaire est instauré en effet pour aboutir à une

décision qui déterminera et proclamera le juste, selon l'appréciation désintéressée du magistrat, mais ce résultat aura été atteint par des procédés contradictoires qui appartiennent à l'action. Le genre est donc intermédiaire. Qu'on ne m'accuse pas de me complaire à des subtilités excessives ! Bien souvent la conscience se sent troublée quand il s'agit de défendre contradictoirement une thèse ou un intérêt, car on sent bien alors que le strict exposé ne suffit plus.

L'orateur qui parle pour convaincre et celui qui parle pour enseigner (ou renseigner) évoluent donc dans des atmosphères aussi différentes que celles de l'action et de la contemplation. On ne s'étonnera pas que la technique, le style, l'esthétique, et jusqu'à la morale, varient en conséquence.

[19]

Livre premier.
Les diverses formes d'éloquence

Chapitre I

PARLER POUR ÉMOUVOIR

[Retour à la table des matières](#)

C'est ici la véritable éloquence, celle qui ne s'apprend pas. Les conditions en sont singulières et il faut avouer qu'elles échappent presque à l'analyse. Il y a d'ordinaire à la source un certain timbre de voix, et l'on sait assez à quel point les vibrations de la voix humaine sont susceptibles d'émouvoir, d'émouvoir physiquement l'auditeur. Traditionnellement les ténors sont irrésistibles et l'on dit que les speakers de la radio succombent sous les déclarations : on ne les voit pas (cela vaut mieux peut-être), mais on les entend et cela suffit. Encore faut-il, dans le cas de l'orateur, que son organe soit accordé à l'acoustique de la salle : cet accord, cette harmonie ne sont pas moins [20] nécessaires que s'il s'agissait d'un concert, de telle sorte que le facteur physique s'impose en l'espèce au premier plan. On doit ajouter que l'émotion produite ainsi est inséparable d'une certaine présence, chargée de passion, que l'orateur impose en se levant pour prendre la paro-

le : il lui suffit d'apparaître ; l'atmosphère collective qu'il suscite est déjà virtuellement créée, et l'on peut parler en l'espèce de magnétisme, au sens le plus propre du terme.

N'oublions pas cependant que celui qui parle, quel que soit son ascendant, n'est qu'un des facteurs en jeu. Il faut, en dehors de lui mais complémentaiement avec lui, qu'existe une atmosphère de la salle, une atmosphère du public. C'est cette collaboration du lieu, de l'auditoire qui, sous l'action de l'orateur, fera jaillir une étincelle de l'émotion. Car, l'observation est essentielle, la parole n'est pas un monologue mais un dialogue, plus exactement une collaboration d'un individu et d'une collectivité, faute de quoi la plus parfaite éloquence tombe à plat dans le vide et dans la mort ; c'est en quelque sorte affaire de température.

[21]

Tout ce que nous venons d'analyser est, il convient de le souligner, indépendant de ce qui est dit. Dans l'éloquence, comme dans la poésie, le texte intelligible n'est sans doute pas sans importance, mais l'essentiel est dans le courant qui s'établit entre celui qui parle et ceux qui écoutent. Une communion se produit : d'un côté il y a, selon l'expression de Nietzsche, « des bras qui se tendent », de l'autre un être dont l'excédent de passion et de force se transmet à son auditoire. L'orateur de tempérament sent cet appel comme si, du haut d'une estacade il faisait une pleine eau dans cent mètres de profondeur. Je suppose que de pareils dons ne s'acquièrent pas : on les possède en naissant, souvent sans le savoir, et c'est parfois la plus banale occasion qui les révèle. « Voilà Briand qui part pour Genève, écrit Léon Daudet, avec son violon et sa boîte de chloroforme » : il endormira nos inquiétudes et charmera, comme un ténor, le public enthousiasme de la S.D.N. ! Avez-vous comme lui un violon ? Sinon, n'essayez même pas. On devient cuisinier mais on naît rôtiisseur.

[22]

Après ces grands discours, synonymes pour nous de la plus haute éloquence, il faut bien se garder d'en lire, le lendemain, le compte

rendu sténographique officiel. Non que la sténographie soit inexacte, non... Mais les phrases strictement notées par le sténographe étaient, dans le feu de l'action, tout autre chose que celles qui se peuvent lire, figées en noir sur blanc, sur un papier mort. L'*Officiel* peut bien essayer d'indiquer les mouvements de séance, les réactions de l'auditoire : « applaudissements », « murmures », « rires », « sourires », « sensation », mais il ne s'agit que d'une évocation grossière de quelque chose d'insaisissable, de quelque chose qui a été et qui n'est plus, qui ne peut pas plus se conserver que la vie dans un bocal. La magie seule pourrait faire revivre un instant unique qui a cessé d'être.

Cette présence, en quelque sorte magique, ne doit cependant pas toute sa vertu à des facteurs physiques : le rayonnement qui s'en dégage doit également beaucoup à la personnalité de l'orateur, à ces qualités de caractère qui sont celles de l'homme, de l'homme tout court. Si l'on sait que celui [23] qui se lève a quelque chose à dire et que c'est la conviction qui l'inspire, il bénéficiera de ce fait d'une immédiate autorité : cela est implicitement contenu dans ce que j'appelais tout à l'heure sa présence. La Rochefoucauld, dans ses maximes, a écrit : « Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles, et l'homme le plus simple qui a de la passion, persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point. » Il faut donc être convaincu, c'est la source véritable de l'action oratoire, et les Anciens le savaient bien quand ils disaient que la parole est avant tout action. L'éloquence de la chaire, qui exhorte, se conçoit mal sans la foi.

J'avoue cependant ne pas pousser l'optimisme moral jusqu'à penser que la conviction soit indispensable. Si on ne la possède pas – et qui peut se flatter de la posséder toujours ? – du moins peut-on faire comme si on l'avait : de même que les grands acteurs, de grands orateurs peuvent jouer le personnage d'une certaine thèse ou d'une certaine émotion. Ils peuvent même se mettre [24] si bien dans la peau de ce personnage qu'ils en viennent, dans le discours, à se forger une conviction que l'on peut qualifier de sincère et qui leur vaut l'éloquence que la conviction vraie leur eût fournie. De ce point de vue, entre le

grand acteur et le grand orateur, il existe une parenté évidente : on ne diminue ni l'un ni l'autre en faisant cette comparaison. Mais il faut du talent, car il s'agit alors d'artistes et non plus d'hommes, tandis que la passion authentique pourrait à la rigueur dispenser d'en avoir.

[25]

Livre premier.
Les diverses formes d'éloquence

Chapitre II

PARLER POUR PERSUADER

[Retour à la table des matières](#)

Quand on parle pour persuader, le but est de modifier l'avis, la conviction des auditeurs et, si ce sont des juges ou des électeurs, leur verdict ou leur vote. Disraeli disait qu'un discours avait quelquefois changé son opinion, mais jamais son vote ! Le génial cynique exagérait : j'ai assisté à des débats parlementaires dans lesquels une intervention oratoire efficace a manifestement retourné la majorité ; le verdict des juges, le vote des jurés sont modifiés par les plaidoiries qu'ils écoutent ; en ce qui me concerne, une argumentation probante, dans plusieurs circonstances où j'étais électeur, a changé le sens de mon bulletin. Il vaut donc la peine de persuader l'auditeur [26] du bien-fondé de la thèse que l'on soutient. Si l'on avait toujours raison, et surtout entièrement raison, les besoins de la discussion et le respect intégral de la vérité se recouvriraient exactement. Malheureusement c'est rarement le cas. Selon l'auteur des *Maximes*, « les querelles ne dureraient pas longtemps si les torts n'étaient que d'un côté ». Il est donc

bien exceptionnel que, dans une thèse que l'on défend, le bon droit soit tout entier de votre bord, et dès lors l'argumentation n'est plus tout à fait libre de ses moyens, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas uniquement compter sur la vertu de la seule vérité. Toulet, de façon irrévérencieuse, se référait cependant à une méthode bien juste en suggérant qu'il faut parler comme les hommes quand on a raison et comme les femmes quand on a tort. Nous rencontrons ici, et nous le retrouverons plus loin, le troublant problème des relations de l'éloquence avec la morale.

Si la cause est juste en effet, intégralement juste, il suffira pour convaincre, d'en exposer les éléments tels quels, sans aucun subterfuge : la vérité s'imposera comme la [27] lumière. Mais s'il n'en est pas ainsi, ou même tout à fait ainsi, ne faudra-t-il pas accommoder la vérité ? Dans la parole en public, hélas ! c'est neuf fois sur dix le cas.

Le déplacement de l'attention est un procédé fort en faveur chez les hommes politiques. Mon père, parlementaire expérimenté, me donnait, lorsque je quittais la maison pour aller passer quelque examen, le conseil de détourner habilement l'attention de l'examineur, si je ne connaissais pas la question posée, sur une question voisine mieux connue de moi : il avait éprouvé à la Chambre, l'efficacité du stratagème, dans la pratique duquel un Freycinet par exemple était passé maître. La tactique est celle des grands capitaines, n'acceptant pas la bataille sur une position où ils sont faibles, mais attirant l'ennemi sur un point où ils sont forts et pourront l'écraser. Encore faut-il que l'adversaire s'y prête ! Je ne crois pas – je le sais par expérience, ayant été moi-même des deux côtés de la barricade – que la méthode soit à recommander avec les professeurs, car ils connaissent l'astuce et sont par-dessus le marché très susceptibles. [28] Le système réussit évidemment mieux avec les parlementaires, non qu'ils soient naïfs, grands Dieux non ! mais, selon la formule devenue célèbre de l'un d'entre eux, ils sont dévoyés par le « régime de l'inexactitude de la position de la question ». Peut-être aussi ne sont-ils pas fâchés de se laisser tromper ?

Pourtant, même s'il ne déplace pas la question, l'orateur soucieux de convaincre par l'argumentation ne peut laisser aux choses, aux évé-

nements, leurs exactes proportions, puisqu'il s'agit justement de les montrer sous un certain jour qui soit favorable à la thèse soutenue. Barrès, parlant de Delrio, le héros de son *Amateur d'âmes*, écrivait dans sa langue magnifique : « Le secret de son impuissance était qu'il ne sentait les choses que du point de vue de l'éternité ; il ne les considérait qu'en leur développement, et il lui était impossible d'exagérer les choses présentes comme il le faut pour agir sur les présents. » Dans l'action de l'éloquence, et justement pour agir sur les présents, n'est-on pas obligé d'insister sur les arguments qui vous servent, cependant qu'on passe [29] sous silence ou réduit au minimum ceux qui ne pèsent pas dans votre sens ? Valéry disait ironiquement, et non sans cruauté, que la vérité est toujours de l'opposition. Admettons au moins qu'on ne l'a pas toujours comme alliée, d'où l'obligation de manœuvrer. Et même si alors on n'exagère pas, même si l'on ne déforme en rien la réalité, on la déforme encore cependant, dans son équilibre, par le fait qu'on laisse consciemment de côté certains aspects. Qu'il est donc difficile d'être tout à fait honnête homme !

C'est au Barreau que ces règles de l'argumentation contradictoire ont été analysées avec le plus de pénétration, non seulement du point de vue du succès mais du point de vue de la morale. Les avocats qui aiment et respectent leur métier se sont toujours souciés d'avoir non seulement une technique mais une éthique. C'est en effet un délicat problème que de savoir si le défenseur d'une cause est en mesure de servir la vérité, j'entends cette expression dans son sens le plus strict et de façon à satisfaire les consciences les plus exigeantes. Dans son *Essai sur l'éloquence judiciaire*, qui est son [30] *De oratore*, M^e Maurice Garçon a traité, en hôte expérimenté du Palais, la question de la moralité dans l'éloquence, et c'est en effet une question qui ne peut être éludée. Socrate, rappelle-t-il, estime que l'éloquence n'est qu'un moyen pour le philosophe d'enseigner la vérité, tandis que Gorgias, rhéteur habile, use de cette même éloquence comme d'un art subtil et puissant, pour émouvoir, convaincre un auditoire et l'amener à adopter certaine conclusion qui paraît présentement opportune. L'un est un moraliste, l'autre se sert d'un art, non point immoral mais indépendant

de la moralité, dont le service de la vérité n'est pas le but. Nous sommes là au cœur de la discussion : Peut-on, si l'on veut réussir, parler comme Socrate ? Peut-on, si l'on prétend rester esclave de la vérité, parler comme Gorgias ? Tout dépend, me semble-t-il, de l'objectif que l'on poursuit, de l'auditoire auquel on s'adresse, de la suite qu'aura le discours. Or, ici, au barreau, on est sur le terrain de l'action et la parole n'est qu'un moyen d'aboutir.

Les manuels de l'avocat distinguent, dans [31] une plaidoirie, la narration des faits et la discussion qu'elle implique, si l'on veut conduire l'auditeur à une conclusion. La narration doit être objective, faute de quoi elle manquerait d'autorité, mais ne faut-il pas qu'elle prépare une certaine conclusion ? Les deux préoccupations ne sont pas nécessairement incompatibles, et cependant ce n'est pas de l'histoire qu'on écrit. Ce qui sert de but en l'espèce, ce n'est pas la vérité mais une certaine vérité, que chacun des deux adversaires voit et présente de son point de vue, c'est-à-dire à sa façon. L'argumentation est souvent faite d'une narration, éventuellement exacte, mais conçue dans cet esprit : la conclusion s'en dégage implicitement, mais à quel moment la narration est-elle devenue argumentation ? La transition est subtile, insaisissable même, au point que l'on a, dans quelques-unes de nos plaidoiries les plus classiques, l'impression d'une sorte de prestidigitation. L'expose tout d'abord, est celui d'un historien, la partie adverse n'y trouvant elle-même rien à redire ; puis, à un certain moment, qu'il est très difficile de distinguer sinon par une [32] lecture très attentive, la perspective n'est plus tout à fait la même : insensiblement, on est sorti de l'objectivité pour entrer dans une discussion dont la suprême habileté est de ne pas se reconnaître telle. C'est comme dans ces panoramas qui représentaient, au temps de mon enfance, les batailles de 1870 : il y avait d'abord, tout près du spectateur, des soldats, sinon en chair et en os du moins en cire, portant de véritables fusils, servant de véritables canons, mais ensuite, quand le regard s'étendait plus loin, les soldats, les canons n'étaient plus que des peintures sur une toile de fond, toute l'astuce consistant à dissimuler le passage. Napoléon admettait qu'un communiqué n'est pas de l'histoire et, après

deux guerres, nous le savons par expérience aussi bien que lui. Il en est de même de telle plaidoirie fameuse, de tel discours politique marquée dès maintenant pour la postérité : l'historien peut y trouver les éléments de l'histoire, non l'histoire elle-même. C'est que l'orateur ne s'est pas considéré comme chargé de dire les choses telles qu'elles étaient, mais les a présentées comme il souhaitait qu'on les vît.

[33]

En ferai-je le reproche à nos avocats ? Nullement, car notre organisation sociale reconnaît comme légitime qu'il en soit ainsi. Dans les discussions contradictoires de la justice, réglées par les traditions et l'expérience d'une civilisation bien des fois séculaire, chaque défenseur, exposant le point de vue de son client, présente respectivement les faits de façon qu'ils militent en faveur de sa cause : le juge décide en fin de compte, la vérité résultant ainsi, comme dans une balance, de l'équilibre entre des forces qui se contredisent. La société admet que chacun des deux défenseurs exagère ce qui le sert et réduise ce qui pourrait le gêner, elle sait qu'ils agiront ainsi et elle ne leur demande même pas de se comporter autrement. Ce ne sont pas en effet des historiographes, chargés de déterminer la vérité, mais c'est de leurs présentations opposées que la vérité naîtra. La moralité sociale existera donc là où les conditions du scrupule intellectuel ne seront pas, n'ont même pas à être, intégralement respectées. Que de sagesse dans cette procédure, qui permet aux défenseurs, tout en se soumettant [34] aux exigences inéluctables de l'action, de servir quand même indirectement la vérité !

Il y a donc une moralité de l'avocat, non pas exactement à l'égard de la Vérité (avec une majuscule), mais à l'égard des conditions dans lesquelles il est entendu que la vérité sera présentée par lui au prétoire. Nous savons en effet que l'avocat consciencieux n'accepte pas de défendre n'importe quelle cause, qu'il ne plaide bien et même ne peut plaider que si sa conviction le soutient. Nous savons aussi que le défenseur ne se fait écouter du juge et n'exerce d'influence sur lui que s'il est honnête dans ses procédés de discussion et connu de lui comme tel. Pareille conclusion ne se limite pas au Barreau, mais s'applique

également au Parlement et même à la lutte des partis, c'est-à-dire à toutes ces circonstances où l'homme se juge, non seulement par ses paroles, mais par son comportement. Nous abordons là le problème passionnant du crédit et celui, obéissant aux mêmes règles mais plus subtil, de l'autorité. L'expérience nous enseigne que certains orateurs, pleins de talent et de qualités brillantes, demeurent [35] toujours sans influence sur les assemblées auxquelles ils appartiennent : on les écoute avec plaisir, avec admiration même, on les applaudit, mais on ne les suit pas, et il arrive même qu'à la longue, ils ne se fassent plus écouter ; c'est que, derrière l'orateur, on ne sent pas la personnalité. Le silence se fait au contraire quand monte à la tribune ou se lève à la barre un homme dont on sait que le talent se double de caractère : sa simple présence porte déjà en elle-même une force de conviction. Sans doute n'est-ce le cas que si l'on s'adresse plusieurs fois aux mêmes auditoires, car par surprise on peut tromper les gens, mais on ne les trompe pas longtemps sur ce qui constitue la véritable valeur. Le crédit, en affaires, relève également des mêmes conditions. Baedeker, ce philosophe, conseille, dans son guide fameux, de donner de bons pourboires « si l'on doit revenir ». Tout est là en effet, car, si l'on revient, il n'est pas possible d'abuser indéfiniment de la crédulité de l'interlocuteur. La règle triviale de Baedeker perd sa trivialité dès l'instant qu'il s'agit d'hommes destinés à vivre ensemble dans [36] des relations régulières. La moralité reprend alors ses droits.

Le résultat, du reste, n'est pas de ceux qui s'obtiennent sans peine, sans mérite, ajoutons encore : sans quelque délai, et il est bon, il est moral qu'il en soit ainsi. La société impose aux gens des stages d'épreuve : n'a-t-elle pas raison ? Barrès, avec la grande expérience qu'il avait de la Chambre, commente ainsi les débuts de Suret-Lefort, ce jeune député de son *Roman de l'énergie nationale* : « Il possédait de réelles facultés oratoires. Il les fit constater, puis il s'aperçut que l'autorité se conquiert lentement. » Mot profond, qui va ici droit à l'essentiel. Dans la pratique journalière de la parole, comme de la vie, le talent ne suffit donc pas, il faut encore du caractère. Ce talent doit se discipliner par un contrôle de l'orateur sur lui-même, car, comme l'a

fait observer le moraliste, « il ne suffit pas d'avoir de grandes qualités, il faut en avoir l'économie ». Si cette règle manque, si les dons, même brillants, de la Nature ne sont pas au service d'un jugement ferme, d'une personnalité forte, conséquente avec [37] elle-même, sur laquelle on puisse en quelque sorte régler sa position, comme les marins d'autrefois sur les astres ou les phares, l'autorité ne naît pas : l'orateur peut alors être brillant, il n'est pas complet et, s'agissant de persuader, il se fera applaudir mais ne persuadera pas.

[39]

Livre premier.
Les diverses formes d'éloquence

Chapitre III

PARLER POUR ENSEIGNER

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on parle pour enseigner, ou pour renseigner – c'est tout un – les conditions de la parole changent, car la préoccupation de conclure, du moins d'incliner l'auditeur vers un certain verdict ou un certain vote, n'existe plus : « délivre de la servitude du but », comme dit Nietzsche, on l'est aussi des servitudes de l'action. Goethe suggérerait qu'il n'y a d'honnêteté véritable que chez le contemplatif. Celui qui enseigne relève des lois de la contemplation, c'est-à-dire qu'il peut, et lui seul, se préoccuper de la vérité, sans autre souci que de la découvrir et de l'exposer, sans même avoir à se demander ce que les autres en feront. Attitude d'artiste, reconnaissons-le, car, sur le terrain [40] de l'action, il arrive qu'on cherche à connaître la vérité, mais il reste exceptionnel qu'on ait intérêt à la dire. L'enseignement lui-même n'est pas indemne de cette déformation. Les gouvernements qui l'organisent surveillent ceux qui professent ou qui pratiquent la recherche, ils n'aiment pas

trop que ceux-ci diffusent librement le résultat de leurs études. Une des conséquences les plus angoissantes de nos guerres mondiales, c'est que la science a été mise au service des Etats, qu'elle n'est plus considérée par eux comme une poursuite désintéressée de la vérité, mais comme un instrument de puissance. Les gouvernements, qui subissent, eux aussi, la loi des êtres vivants, peuvent-ils être désintéressés ? Dès lors, dans nombre de cas, éducation et propagande deviennent des termes dangereusement synonymes : qui prétendra que les ministères de l'Information sont faits pour informer ? Pourtant, dans les démocraties vraiment dignes de ce nom, celles qu'il faut désormais appeler les Démocraties occidentales, l'Université est libre. Le professeur n'est pas [41] censé y servir une vérité dirigée. Comment parlera-t-il ?

La parole qui a l'enseignement pour objet ne procède que d'un seul moyen : la limpidité. On peut comparer la parole du professeur – et je classerais avec lui l'orateur d'affaires exposant une question ou bien encore le conférencier – à l'opération du filtre, qui transforme en eau claire un liquide chargé de limon et d'impuretés, peut-être aussi de dynamiques alcools. Il s'agit de se faire comprendre, d'intéresser, de séduire éventuellement, mais par les seuls prestiges de l'intelligence. La clarté résultera, soit de la précision du style, soit plus encore de la précision d'un plan bien construit, d'une exposition se développant logiquement. L'effort de l'auditeur sera soulagé s'il sait où va l'orateur, s'il se rend compte à tout instant du rythme du discours et de son progrès vers sa conclusion ; l'attention sera plus facile si l'on sent que celui qui parle garde le contrôle de sa parole et mesure exactement le temps dont il peut disposer. De précieux conseils doivent, à cet égard, demeurer présents à l'esprit, malheureusement [42] ils sont contradictoires. Nous savons que la véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut », mais cela signifie-t-il qu'il faut épargner la fatigue de l'auditeur en lui présentant les choses sous la forme la plus élaborée, la plus filtrée, la plus ouvrée en quelque sorte ? Certains prétendent au contraire qu'il faut laisser à l'élève un certain travail à accomplir lui-même, en se contentant de l'orienter dans

telle direction qu'il n'aura plus ensuite qu'à suivre, comme si c'était de sa propre initiative. C'est l'avis de La Fontaine :

« Les longs ouvrages me font peur.
« Loin d'épuiser une matière,
« On n'en doit prendre que la fleur. »

Nous retrouverons plus loin cette discussion, mais, quelle que soit la méthode retenue, une règle s'impose, c'est de toujours distinguer l'essentiel du secondaire et de toujours conserver le fil de son discours : il s'agit en l'espèce, moins de plaire, d'émouvoir ou de persuader, que de se faire suivre par des intelligences éveillées et alertées.

S'agit-il encore d'éloquence, je n'en suis [43] pas tout à fait sûr. Cette limpidité que l'on dispense, elle est, elle doit être exempte de passion. Ne relèvera-t-elle pas d'Apollon plus que de Dionysos ? C'est un autre philtre, celui des magiciens et qui s'orthographe différemment, qu'il faut attribuer à l'orateur proprement dit, et sans doute celui-ci tient-il en effet quelque peu du magicien. S'agissant du professeur, je serais tenté de dire avec Verlaine : « Prends l'éloquence et tords-lui le cou. »

Et cependant, il est des circonstances dans lesquelles le professeur doit « parler » ! S'il s'agit d'une classe, au Lycée, d'un séminaire, comme disent les étrangers, à la Sorbonne ou à l'Ecole des Hautes Etudes, le ton de la conversation s'impose : c'est la maïeutique de Socrate, dont le climat est celui de l'intimité. Mais s'il y a beaucoup d'élèves, cent, deux cents, cinq cents même, les conditions de l'enseignement changent du tout au tout. Le respect de la vérité, le désintéressement intellectuel demeurent les mêmes, mais la présentation exige devant un auditoire collectif ayant éventuellement certaines caractéristiques d'une foule, une [44] autre façon de parler, faute de quoi l'on ne se ferait pas écouter. Il y a là une éloquence particulière, qui n'est pas l'éloquence proprement dite, mais dont les règles sont connues, à tel point qu'aucun maître soucieux d'avoir l'oreille de la

jeunesse ne saurait s'y soustraire. Je ne pense pas du reste que ces grands nombres soient un avantage : comme au théâtre, ils imposent une certaine simplification, une certaine pratique de la masse, dans la présentation et les arguments, qui découragent l'extrême subtilité. C'est sous le portique, non au Forum, que le maître éduque véritablement son disciple.

[45]

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

Livre II

Portrait de quelques orateurs typiques

[Retour à la table des matières](#)

[47]

Livre II.
Portrait de quelques orateurs typiques

INTRODUCTION

ARBITRAIRE INÉVITABLE DE MA CLASSIFICATION

[Retour à la table des matières](#)

La classification des diverses façons de parler qui précède est, je l'admets, arbitraire : je ne l'ai proposée que pour aboutir à plus de clarté dans les distinctions. En fait, il y a chevauchement : tel persuade par l'émotion, tel autre émeut en persuadant, tel autre enfin met de la passion dans son enseignement. Dans ces conditions les types purs sont rares et les diverses qualités peuvent ne pas s'exclure : on se demandera donc si, dans telle éloquence, c'est l'émotion, la persuasion ou l'enseignement qui domine, l'orateur complet étant celui qui possède toutes ces possibilités. Peut-être Bossuet [48] est-il le type le plus représentatif de l'orateur complet ? Nous dirons de Gambetta, de Briand, de Clemenceau que ce sont des persuasifs qui savent en même temps émouvoir. Mais nous classerons parmi les persuasifs purs un Thiers, un Waldeck ou un Poincaré. Le grand professeur sera un Albert Sorel, un Brunetière, un Bergson, encore que les deux derniers

aient permis à la passion de pénétrer leur splendide enseignement. Il y a enfin des artistes qui sont, dans l'éloquence (et j'exclus du terme tout sens péjoratif), de grands comédiens...

Il n'est pas question que nous tentions ici un tableau général de l'éloquence : tel n'a pas été notre but et, dans ces conditions, nous n'avons nullement cherché, dans les exemples qui suivent, à être complet. Ces exemples ne se rapportent qu'à des orateurs que j'ai entendus, généralement plusieurs fois, et c'est uniquement par l'impression qu'ils m'ont laissée que j'ai essayé de caractériser leur génie, leur talent ou leurs défauts. On m'excusera, dans le choix que j'ai fait, d'avoir surtout retenu des orateurs de la III^e République. Je reconnais faire [49] un peu figure de *laudator temporis acti*, mais quels sont les grands orateurs de la IV^e que j'eusse pu inscrire dans ce Palmarès ?

[51]

Livre II.
Portrait de quelques orateurs typiques

Chapitre I

CEUX QUI ÉMEUVENT

I

[Retour à la table des matières](#)

Nous sommes d'accord pour considérer *Gambetta* comme l'un des plus grands orateurs de son siècle, le Mirabeau de la III^e République : orateur complet, qui savait à la fois persuader et susciter la passion, électriser les foules, dominer les assemblées, convaincre les juges. De lui je n'ai entendu que le son de sa voix, mais ensuite, ayant lu tous ses discours, les ayant entendu commenter par ceux qui en avaient été les auditeurs, il m'a semblé que c'était suffisant pour comprendre l'extraordinaire, l'étonnante emprise que cet homme a exercée sur ses contemporains. Un de ses collaborateurs de la *République française* m'a ainsi [52] conté une séance du comité de rédaction : « Nous pataugions, nous étions gelés. Gambetta entra et d'un coup la température monta de dix degrés. » J'eus la même impression quand, en novem-

bre 1881, le tribun, hôte du Havre, pénétra dans notre maison : l'atmosphère n'était plus la même ; une chaleur rayonnante, quelque chose comme un effluve de Midi cordial et éclatant l'avait transformée.

Je suppose, à la lumière de cette expérience, qui n'était pourtant que l'expérience d'un enfant, que cette présence était nécessaire pour créer l'ambiance oratoire : la pensée gambettiste, à elle seule, n'y eût pas suffi. Quand on relit ces discours, dont l'effet fut si puissant, on reste étonné de la médiocrité du style, du manque de clarté de la composition, de je ne sais quoi de relâché et d'imparfait. Ce n'est pas fait pour être lu. Grévy disait avec dédain : « Ce n'est pas du français, c'est du cheval. » Peut-être, et cependant, de cet ensemble un peu vulgaire se dégageait une impression de force, de riche courant, de vie puissante, avec de temps en temps des formules à l'emporte-pièce [53] qui restaient imprimées, indélébiles, dans la mémoire de l'auditeur. C'est ce que les Anciens appelaient l'action et cette éloquence était tout entière faite d'action. L'homme était laid, borgne comme on sait, lourd, vite devenu presque obèse, mais de ce corps sans grâce rayonnait une extraordinaire vitalité et surtout une incomparable capacité de créer la sympathie, l'entrain, l'enthousiasme. C'est ainsi qu'il a pu tour à tour symboliser dans sa personne la résistance à l'Empire, puis la défense nationale, enfin la République elle-même. Quand il s'agit pour lui d'être le gouvernement, et encore qu'il eût au plus haut degré le sens du gouvernement, ses qualités oratoires ne le servirent plus, la faveur parlementaire, la faveur populaire l'abandonnèrent. Ce Génois subtil, ce remarquable manœuvrier parlementaire, c'était au fond un plébiscitaire, ayant besoin, dans ses rapports avec le peuple, d'avoir, si j'ose dire, trois mille mètres d'eau sous la quille. Je ne pense pas qu'aucun autre homme politique ait plus que lui répondu à la définition authentique de l'éloquence.

[54]

II

Clemenceau se classe parmi les orateurs qui émeuvent, mais dans un style particulier, à vrai dire unique. Il s'agit, à proprement parler, d'une éloquence de choc, d'une série de coups de bélier ébranlant les murs, renversant les édifices, d'une mitrailleuse de phrases sèches donnant avec sûreté dans le mille, tuant sans merci l'adversaire, et ceci dans l'alacrité du partisan qui n'accorde ni ne demande de quartier, car ce carabin s'amuse de la dévastation qu'il sème, comme le casseur de pipes de nos foires à qui je ne sais quel parlementaire le comparait.

Charles Ferry, qui avait assisté, en 1879, à la chute de M. de Marcère, ministre de l'Intérieur, renversé (comme tant d'autres) par le fameux tombeur de ministères, me décrivait comme suit la scène : « Clemenceau est monté à la tribune, brandissant un revolver ; il l'a braqué sur le ministre de l'Intérieur, assis au-dessous de lui au banc [55] des ministres ; il a fait : Pan, pan, pan ! et le cabinet était par terre, avant même qu'on n'eût le temps de se reconnaître. » Si l'on disait de Clemenceau que c'était l'Attila des orateurs, on donnerait, je crois, une idée très exacte de la terreur qu'il semait dans l'assemblée lorsque, de sa voix sèche, sans timbre et cassante comme un couperet, il demandait la parole : un silence de plomb tombait alors, cependant que le petit Mongol commençait par son invariable formule, « Il est temps de parler net... »

C'était entre 1878 et 1892, et l'on peut, je crois, comparer ces séances aux corridas espagnoles. Lorsque s'ouvre la porte du toril et qu'on voit surgir le petit taureau noir, aux cornes menaçantes, qui va foncer sur le picador, le cœur s'arrête de battre. Il en était de même, au Palais Bourbon, quand l'interpellateur, ayant gravi la tribune, se préparait à foncer, car alors il fonçait plus encore qu'il ne parlait. Ce qu'il y avait de commun avec l'arène, c'est que, de part et d'autre, on tuait quel-

qu'un : ici c'était le ministère et la présence de la mort, même sous cette forme symbolique, donnait à ces [56] joutes oratoires une incomparable puissance d'émotion. Quand Clemenceau devint sénateur, ses traits acérés continuèrent de poursuivre un Waldeck-Rousseau ou un Rouvier, mais le cabinet ne mourait pas en fin de séance et l'on avait un peu l'impression d'une course landaise. Je crois que le vieux lutteur avait besoin de verser le sang : élu à l'Académie, il n'y mit jamais les pieds.

À vrai dire, dans ces discours dont la pointe était mortelle, tout était agression, tout était puissance de tempérament. Il n'y avait pas de développement, seulement une succession de formules à l'emporte-pièce, séparées souvent par de longs remplissages où le discours n'avancait pas : quand on relit le texte, le plan semble inexistant, c'est le domaine du discontinu, avec de temps en temps un éclair foudroyant ; on pense à une bourrasque, qui, une fois passée, laisse derrière elle la ruine et la mort. Quand l'interpellateur se fut, sur le tard, mue en gouvernant interpellé lui-même, c'est encore sous la forme de l'offensive qu'il conçut sa défense. Ses répliques étaient terribles, surtout [57] lorsqu'on l'attaquait par interruption. L'interrupteur recevait alors son paquet : le mot sûr, dardé avec une précision étonnante, partait comme une flèche, et l'on s'imaginait en entendre le sifflement, avec le bruit sec du but atteint. Aucune préparation, quelle qu'elle fût, n'eût donné cette impression de vie alerte, de joie combative, vraie débauche d'esprit, que l'auditeur avait peine à suivre, tant la matière en était riche et le rythme fulgurant. Je me rappelle, en 1906, sa réponse, comme ministre de l'Intérieur, à Jaurès : il avait cloué d'un trait impitoyable chacun de ses interrupteurs et, quand il descendit de la tribune, on avait l'impression d'un champ de bataille où maint blessé, pantelant, pansait ses plaies.

Beaucoup d'entre nous ont entendu Clemenceau « Père la Victoire », quand se discutait à la Chambre le traité de Versailles ; d'autres se le rappellent en 1906, quand il parut en vieux débutant au banc des ministres ; je le vis pour la première fois à la tribune en 1892, dans la posture d'un accusé, au moment du Panama. Mais plus d'un vétéran de

la III^e m'assurait que c'était [58] en 1878, en 1880, en 1885, qu'il eût fallu l'entendre pour se représenter cette chevauchée de Hun qu'était alors sa jeunesse déchaînée. Lors de la discussion sur l'évacuation du Tonkin, fin 1885, mon père qui, en ministériel impénitent, le détestait, écrivait de lui dans son journal : « Clemenceau a été au-dessous de toute critique, haineux, hargneux, bas, décousu, sans logique, sans raison, sans patriotisme, sans aucun talent même. Je m'attendais à trouver un orateur politique, je n'ai trouvé qu'un orateur de club, lançant de temps à autre quelque grande phrase à effet, mais n'ayant aucune vue élevée et trouvant même péniblement ses idées et ses expressions. En tout cas, il a une mine de décavé et de noceur ; il a des manières de pantin et des mouvements nerveux qui dénotent un homme usé. Il ne fera pas de vieux os. » Et Barrès, qui le décrit lors de l'affaire Norton (1893), le déclare « perversi et fatigué »... Il est vrai que ce diable d'homme, et de l'aveu même de l'auteur de *Leurs figures*, a depuis lors « fourni quelques longueurs d'une excellente allure ». Le vieux tigre, même a quatre-vingts [59] ans passés, avait gardé un coup de patte capable de tuer son homme.

S'il me fallait, pour conclure, qualifier d'un mot cette éloquence, je dirais qu'elle était surtout faite d'irrésistible vitalité. J'ajouterais encore que, par-delà les manifestations d'un romantisme encore quarante-huitard, cette parole un peu sèche, mais si nette, se place authentiquement dans le clair courant de notre tradition classique : c'est bien la lignée de Rivarol et de Paul-Louis Courier.

III

Briand est, je crois, l'exacte antithèse de Clemenceau, et c'est probablement un plus grand orateur encore. On connaît sa personnalité, un intuitif, doué de sens politiques prodigieusement affinés, disposant dans le maquis des assemblées d'antennes aussi sûres que celles du sauvage dans la forêt ; peut-être même un médium, capable de juger

un dossier sans l'avoir lu, pour [60] l'avoir simplement tâté de la main ou du regard : « Ne nous occupons pas de cette affaire, elle sent mauvais », disait-il, à ses collaborateurs, sans du reste l'avoir autrement étudiée, et son jugement était infaillible. Millerand, au Quai d'Orsay, disparaissait derrière les piles de dossiers qui encombraient sa table. Celle de Briand restait vide, car il avait la sagesse de comprendre que sa force résidait non dans sa documentation, mais dans son intuition et que l'information livresque n'y ajouterait pas grand-chose. Levé tôt, il recevait Berthelot dans son bureau de ministre des Affaires étrangères, causait avec lui des affaires, indiquait des solutions, des orientations. Puis ce sage se rendait en auto à Cocherel, parcourant ses champs, ne lisant guère que des romans policiers, et surtout réfléchissant. On le disait paresseux, c'était un puissant travailleur de l'esprit.

C'était aussi un négociateur-né, ayant le sens inné des atmosphères, des hautes et basses pressions de la politique, des courants chauds ou froids, superficiels ou profonds, qui traversent les assemblées. Sa vie [61] était une négociation constante, au sens large du terme ; son éloquence même était toute négociation, et c'est par là surtout, me semble-t-il, qu'elle doit se définir. Je l'ai entendu dix fois, vingt fois, du haut des tribunes de la Chambre, en essayant de comprendre ce qu'il y avait de magique dans l'ascendant qu'il exerçait sur l'assemblée, sa plus belle période d'orateur ayant été, me semble-t-il, celle qui va de 1902 à 1914, avec comme points culminants la Séparation et la grève des chemins de fer.

Il se dirigeait lentement vers la tribune, d'un pas feutré, le dos voûté, les mains dans ses poches, regardant avec une sorte de prudence méfiante l'auditoire auquel il allait s'adresser, et il avait un peu l'air ténébreux de quelqu'un qui médite quelque mauvais coup. Le silence se faisait aussitôt, car on avait appris, dès sa première intervention en 1902 sur la grève de Saint-Etienne, que c'était un homme qu'il fallait écouter. Son début tâtait le public, on sentait qu'il observait avant de se lancer. « Il faut être vaseux pendant dix minutes », confiait-il à ses familiers, « il faut tâter le mérinos avant de tondre [62] le mouton ». Ainsi, au temps de la voile, le capitaine prenant le vent. Puis, une fois

qu'il avait discerné les courants, pris la température et, comme il disait, (daté le mérinos » parlementaire, on le voyait prendre sa direction avec une surprenante décision. Non qu'il fonçât dans la mêlée à la façon clemenciste, sa méthode était autre. On l'imaginait, à la proue d'une embarcation, conduisant sa barque à travers les rapides de quelque dangereuse rivière : avec une étonnante sûreté, il repérait ici un rocher à éviter, là un tourbillon menaçant, ici encore un courant en apparence inquiétant mais dans lequel on peut après tout s'engager, là une plage de sable tentatrice mais à laquelle il ne faut pas se fier, là encore un gouffre éventuellement fatal, et finalement le chenal conduisant au port. A travers ces péripéties l'habile pilote touchait alors au but. C'était une lutte au plus serré, dans laquelle la moindre inadvertance, la moindre faute de jugement eût été susceptible de provoquer le naufrage, et c'est dans ce sens qu'on peut assimiler pareil discours à la plus subtile négociation.

[63]

Je l'observais avec soin pendant ces manœuvres savantes : sa voix, ses gestes, son comportement étaient extraordinaires. La voix, « belle voix de tuberculeux » disait Léon Daudet, avait un timbre admirable, profonde, musicale, presque sensuelle, s'harmonisant parfaitement à l'acoustique de la salle : point de doute qu'elle ne fût pour beaucoup dans l'emprise qu'il avait sur l'Assemblée. Ce n'était pas la parole sans teint de Clemenceau, dont le tranchant venait de sa sécheresse même, mais une sonorité rayonnant en ondes, portant en elle-même une émotion infuse. Je crois que, symboliquement, la température montait ! Le comportement corporel était lourd, sans aisance, avec cette forte encochure, qui paraissait grosse de pensées, d'arrière-pensées, de lointains projets. Mais les gestes possédaient une extraordinaire puissance d'expression et l'on avait le sentiment que, loin de suivre la pensée, ils la précédaient, lui traçant sa voie, l'aidant à s'extérioriser. On sait qu'il avait de fort belles mains, que l'on comparait à des mains d'évêque. Il en usait avec un art consommé, mais sans [64] aucune prétention apparente et comme s'agissant de la chose la plus naturelle du monde. Tantôt son geste était de pointer en même temps ses deux mains vers

le creux de sa poitrine, comme s'il voulait prendre individuellement chacun de ses auditeurs à témoin de sa parfaite sincérité. Tantôt, écartant les deux bras, les paumes de ses mains ouvertes, il semblait dire : « Voyons, Messieurs, n'est-ce pas évident pour tous les gens de bonne foi ? » Mais son geste le plus étonnant était quand, discutant les divers aspects d'une affaire, il offrait en quelque sorte la solution à laquelle il s'était arrêté. On le voyait alors porter ses deux avant-bras en avant, comme s'il présentait son projet sur quelque plateau d'argent, et c'était alors quelque chose comme un subtil marchandage : « Prenez ma solution », semblait-il dire aux députés qui tout à l'heure allaient avoir à voter pour ou contre lui. – « Vous hésitez », continuait-il, s'adressant à une assemblée qu'il ne sentait pas encore convaincue, « retirerai-je alors ma proposition ? » Et l'habile marchand parlementaire repliait son plateau, pour le reprendre un [65] peu plus tard, devant une assemblée mieux assouplie, mure désormais pour l'acceptation.

Dans ce marchandage, car au fond c'en était un, l'impression d'habileté était extraordinaire, presque inquiétante, et cependant, par une sorte de paradoxe, l'impression de sincérité, d'honnêteté était plus grande encore : je me suis souvent dit, en écoutant ces joutes, que là était, vis-à-vis de la Chambre, sa plus grande force. Il réussissait vraiment à convaincre son auditoire qu'ayant honnêtement considéré les choses, il avait honnêtement adopté la solution à la fois habile et la plus honnête, bien plus, la seule solution à laquelle un honnête homme se fût arrêté. Et, à la façon dont il présentait les choses, on en venait invraisemblablement à se dire : « C'est vrai, cet homme a raison, on ne peut que se ranger à sa manière de voir ! » Le procédé était du reste de la plus complète simplicité : une certaine façon de raconter les événements, puis d'en tirer les conclusions qu'il souhaitait ! Des formules banales : « Messieurs, je suis un homme de gouvernement ? Mes [66] sieurs, j'ai le sens de mes responsabilités », mais qui, dites par cet homme, avec cette voix, avec ces gestes, prenaient une singulière et à vrai dire presque incompréhensible autorité. Plusieurs fois j'ai vu l'Assemblée, froide, réticente ou même hostile au début, se dégeler en quelque sorte sous la chaleur de cette parole et le discours se terminer

dans une enthousiaste et unanime approbation. Il faut dire que, quand on lisait l'*Officiel* le lendemain matin, le texte apparaissait ordinaire, sans éclat particulier, mais c'était juger faussement : ce discours était un acte, qui avait produit l'effet que son auteur en attendait ; entre la parole vivante de l'orateur et le texte mort recueilli par les sténographes, il y avait toute la différence qui sépare l'être vivant de la vitrine du musée.

IV

Jaurès, comme orateur, ressemblait plus à Gambetta qu'à Briand, et surtout qu'à Clemenceau, dont il était en quelque sorte [67] l'antithèse, mais, de quelque façon qu'on le qualifie, c'est avant tout un homme de tribune, et plus exactement encore un tribun. S'il fut un debater compétent et habile, à la parole persuasive, je n'hésite cependant pas à le classer parmi ceux qui émeuvent, car son éloquence, toute chargée de pensée qu'elle fût, l'était plus encore de passion. Quand on l'écoutait, on avait l'impression d'un extraordinaire torrent verbal, charriant avec les mots un flot de riches pensées, d'innombrables réminiscences classiques, et quand, avec les heures qui s'accumulaient, ce torrent coulait toujours, bien loin de s'amenuiser, il semblait qu'il se transformât en quelque Gange épandu. Avec aucun autre orateur je n'ai éprouvé pareille sensation d'abondance, non pas « l'ignoble abondance avocassière » dont parle quelque part Barrès, mais une abondance faite d'inépuisables réserves de mots, d'idées, de thèses, de souvenirs puisés dans les littératures de tous les temps et de tous les pays.

L'homme était physiquement vulgaire, court, massif, taillé à coups de hache, sans [68] aucune préoccupation d'élégance, s'habillant n'importe comment, ne songeant même pas à la négligence voulue de l'agitateur. De petite bourgeoisie ternoise, c'était, par tempérament et par goût, un homme du peuple, mais plutôt, il faut le noter, un homme du peuple paysan. Il était parfaitement à son aise avec les humbles tra-

vailleurs de la terre, aimant, sentant la nature, non point comme les gens des villes mais comme ceux de la campagne, et il avait, pour parler des champs, des accents de splendide poésie que son immense culture littéraire n'eût pas suffi à lui inspirer. Cet Antée de l'éloquence avait besoin de reprendre périodiquement pied sur le sol. Chose singulière, il était moins à son aise avec les ouvriers, avec ces ouvriers pour lesquels cependant il éprouvait le plus complet dévouement, la plus sincère, la plus spontanée affection : mais, obscurément, il sentait qu'il n'était pas l'un d'eux, qu'il n'avait jamais travaillé de ses mains, que quelque démagogue en veine de surenchère pourrait le lui reprocher : d'où sa préoccupation de ne pas se laisser déborder sur sa gauche, ce qui lui eût sans doute [69] rendu presque impossible la pratique du gouvernement.

On sait qu'il avait reçu la formation professorale, doué d'une culture classique incomparable, qui répondait au tempérament essentiellement latin de ce Languedocien, dont la pensée s'exprimait avec aisance, servie par un inépuisable arsenal de mots, d'expressions, de métaphores. Jeune professeur au Lycée d'Albi, à peine âgé de vingt-trois ans, il avait émerveillé l'inspecteur général venu assister à sa classe, et dès lors sa carrière était faite. Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, il avait électrisé le grand public toulousain qui se pressait à son cours public. Avec lui la philosophie même devenait éloquente, mais l'atmosphère du Midi rendait pareille association plausible, sans que la vigueur de la pensée eût à en pâtir : l'association était naturelle entre la poésie et la métaphysique, et la politique devait en être le naturel aboutissement. Mais, quand Jaurès devint homme politique, apôtre social, la littérature, chez lui, ne perdit jamais ses droits : c'est de cette combinaison, qui pour un [70] autre eût été paradoxale, qu'est faite son incontestable éloquence.

Je l'ai entendu cinquante fois, à la Chambre, en réunion publique, comme conférencier : les mêmes traits caractérisaient toujours sa façon de parler, qu'il est intéressant d'essayer de qualifier. Il est curieux de constater que cet homme si cultivé était essentiellement un orateur de masse : il était d'autant plus à son aise que l'auditoire était plus

nombreux, plus populaire, l'explication devant être cherchée principalement, me semble-t-il, dans ses capacités physiques. Jaurès était de structure corporelle vigoureuse, donnant une impression de force, avec une encolure de taureau. Toutes les communes du Languedoc, si petites soient-elles, possèdent un buste du tribun, généralement d'une ressemblance frappante : le cou est puissant, court, sans aisance aucune de mouvement, la tête aux méplats romains à l'air vissée sur les épaules, les bras donnent l'impression d'être réduits ; il semble que, dans cette armature solide, tout soit en quelque sorte embrayé, d'où la sensation de puissance oratoire qui s'en dégage, même [71] au repos. La voix confirme cette puissance, elle est sonore, tonitruante, capable de remplir n'importe quelle salle, fût-elle de plusieurs milliers d'auditeurs, remarque importante à une époque où nul micro ne soutenait l'orateur. Tout n'était pourtant pas éloge : le timbre était nasillard, l'accent très marqué, celui d'Albi, de Rodez, de Castres, où l'*r* se roule et où l'on semble craquer des noix sous la dent. Par-dessus le marché le ton était fortement déclamatoire, avec un débit très lent, de longues périodes, dans l'intervalle desquelles l'orateur reprenait son souffle pour de nouveaux développements. Je me demande l'impression que nous produirait aujourd'hui cette façon singulièrement démodée de parler, mais à l'époque l'effet était irrésistible et l'on avait l'impression d'une force déchaînée de la nature.

Déchaînée peut-être, mais contrôlée cependant, car Jaurès demeurait toujours maître de sa pensée, de son rythme, de son développement. À ceci près que, comme dans les conciles du Moyen Âge, il parlait volontiers des heures et même des jours [72] (j'ai entendu un de ses discours qui a duré trois après-midi, trois jours de suite), sa parole était toujours conduite selon un axe de composition et de développement : il savait où il allait et ce qu'il voulait dire, et si l'expression était facile elle demeurait toujours la servante de la pensée, d'autant plus que cette pensée était le plus souvent solide et réfléchie. À la différence des discours de Gambetta ou de Briand, on peut relire les discours de Jaurès, et l'on demeure émerveillé par la beauté du style. Ce style a ceci de particulier qu'il est à proprement parler oratoire, il est fait pour

être non pas lu mais dit : la période est musicale, comme il sied aux ondes qui doivent se propager jusqu'au fond lointain de quelque salle immense, elle demeure en équilibre du commencement à la fin et l'auditeur se sent emporté par elle et comme soulevé par une sorte de marée, l'éloquence ainsi conçue étant en quelque manière la sœur de la musique. Puis, à l'intérieur de la phrase, les métaphores sont admirables et, d'un bout à l'autre, restent cohérentes, ce qui, dans cet ordre d'exercices, est, avouons-le, extrêmement rare. Ce [73] n'est pas ici que le char de l'Etat navigue sur un volcan !

Je suppose que l'emprise de Jaurès sur ses auditoires, et surtout sur les auditoires populaires, était faite de ces éléments conjugués : la pensée, la logique, la musique, la poésie, la magie du verbe ? Mais il ne faut pas négliger la conviction, car, quand il parlait, il se donnait tout entier. C'était, bien reconnaissable, l'action de la rhétorique classique et je reprends ici ma comparaison de tout à l'heure avec un embrayage qui recrutait vers un même but toutes les énergies, nouées en un faisceau, de ce riche tempérament. Le don qu'il faisait de lui-même était si complet qu'il en arrivait à dépasser ses forces. Plusieurs fois, à la tribune, je l'ai vu perdre le fil, avoir comme on dit « un blanc », s'arrêter, l'air éperdu. L'indulgence de la Chambre était naturellement acquise à ces faiblesses, qui ne diminuaient en rien l'admiration unanime pour le prestigieux orateur, et quand celui-ci regagnait sa place, puis son vestiaire, c'était dans l'état du champion qui vient de battre son propre [74] record. La comparaison de l'acteur, du rhéteur ne vaut pas ici, car – et c'est ce qui faisait sa force – l'homme se donnait tout entier, corps et âme.

[75]

Livre II.
Portrait de quelques orateurs typiques

Chapitre II

CEUX QUI PERSUADENT

I

[Retour à la table des matières](#)

L'orateur dont le don de persuasion m'a le plus émerveillé est, je crois, *Henri Robert*. Peut-être n'a-t-il pas été le plus grand de nos avocats ? Un Barboux, un Demange, un Waldeck-Rousseau le dépassent manifestement par la science juridique et l'art de la parole. Mais, si la technique du défenseur consiste à obtenir du juge ou du jury le verdict souhaité, je ne pense pas qu'Henri Robert puisse se voir contester la première place. Il a du reste fait école et depuis son passage au Palais on ne plaide plus de la même façon. Ses grands prédécesseurs, dans leur argumentation, ne faisaient [76] grâce de rien, épuisaient la matière, l'auditeur aussi quelquefois. L'originalité de ce révolutionnaire fut de choisir, parmi ses arguments, les plus efficaces et de concentrer son action sur l'essentiel, d'abandonner la grande phrase de la tradition

pour parler simplement, sur le ton de la conversation. Est-ce cependant cela qui caractérise son talent, j'hésiterais à le dire, car l'ayant entendu, et ayant été séduit, je serais bien embarrassé de dire exactement comment et pourquoi : le secret, je l'avoue, m'a échappé ! Mon admiration n'en est pas moindre, bien au contraire.

Je l'ai entendu aux Assises, dans les toutes premières années de ce siècle, à l'occasion de l'affaire Trombetta. Il s'agissait d'un artiste de café-concert, ayant d'habitude son entrée libre aux Folies-Bergère. Or, un beau jour, la liste des invitations avait été révisée et, comme il passait au contrôle, on lui fit savoir qu'il aurait désormais à payer son entrée : indigné, humilié, il avait alors tiré un revolver de sa poche et tué le contrôleur, qui bien évidemment n'y pouvait rien ! Magnifique cause à défendre pour un [77] grand avocat, puisque assurément semblable crime n'avait aucune excuse.

M^e Henri Robert, qui plaidait pour Trombetta, se leva et j'eus aussitôt l'impression qu'il parlait avec une étonnante simplicité, une simplicité à quoi rien, nulle part, ne m'avait jamais habitué. Il s'exprimait avec fluidité, sur le ton de la conversation, comme s'il s'adressait individuellement, en confidence, à chacun des jurés en face de lui dans leur box. L'impression de naturel était telle que je ne réussis même à discerner dans l'allocution (je n'ose même dire le discours) aucune composition : tout semblait être dit, ou plutôt présenté, sur le même plan. Sans doute racontait-il les circonstances de l'événement, et naturellement à sa manière, mais il le faisait si simplement, si brièvement, de façon si preste et, à vrai dire, si foudroyante, que j'eus la sensation, non pas d'une argumentation qui se déroulait, se développait, mais d'une fresque brillamment brossée devant mes yeux, ou chaque argument tenait sa place, encore qu'on eût l'illusion de les embrasser tous en même temps et d'un seul coup d'œil.

[78]

Y avait-il un procédé, une astuce, quelque suprême habileté, je le suppose, mais honnêtement je ne sais pas en quoi consistait cette prestidigitation. On oubliait même qu'il s'agissait d'un avocat, soutenant

une cause : c'était simplement un être humain désintéressé s'adressant sur le ton de la conversation à d'autres êtres humains, leur expliquant les choses, concluant qu'il n'y avait pas lieu à condamner : Ces artistes ne sont pas des hommes comme vous et moi, rendez-vous-en compte, ils ont leurs susceptibilités bien excusables ! Ce Trombetta, on l'humiliait bien gratuitement : n'eût-on pas dû l'avertir par lettre, au lieu de lui fermer sans égards la porte au nez ? Et puis, il n'avait pas l'intention de tuer, il ne l'a pas fait exprès, il l'a sincèrement et profondément regretté : dès maintenant il a indemnisé la veuve de la victime, en cœur généreux qu'il est, etc. etc. je ne sais si c'était probant, mais, en quelques minutes, on n'avait plus envie de condamner, l'atmosphère était à l'indulgence. L'huissier, que nous interrogeâmes entre la plaidoirie et le jugement, ne s'y trompait pas : « Acquittement », [79] nous dit-il sans la moindre hésitation.

Cette éloquence, on le sait, a fait date : elle a tordu le cou à l'éloquence ancienne et, depuis lors, tout ce qui ne relevait pas de cette parfaite simplicité n'a plus été qu'impatiemment supporté. Rendons-nous compte du moins que cette limpidité, évocatrice de quelque eau d'Evian de l'esprit, demande beaucoup d'art : combien plus facile est le pathos du déclamateur ! De même, comme il n'y a pas de procédé apparent ou même saisissable, cette parole est inimitable : on peut à peine la donner en exemple, ce qui est en somme bien troublant.

II

La manière de *Waldeck-Rousseau* était fort différente, beaucoup moins émancipée de la tradition, plus classique et, à vrai dire, de plus haute tenue. Le personnage aussi était plus divers, non seulement juriste mais [80] homme d'Etat. Fameux est resté le portrait fait de lui, dans *Leurs Figures*, par Maurice Barrès : « Waldeck, qui est un peu artiste (il peint à l'aquarelle), un peu rêveur (il pêche à la ligne), affiche dans toutes ses occupations la nonchalance, et envers tous les

hommes le mépris. Il aime qu'on attribue à sa suprême indifférence le goût qu'il a de s'entourer de parasites et de domestiques, grossiers et parfois tarés. Qu'est-ce que peut me faire la qualité des gens, semble-t-il dire figé dans son silence comme un brochet dans sa gelée. De taille élancée et raide, il a ces yeux froids et bleus que le peuple appelle des yeux de poisson. C'est un type de basoche un type fort commun en Angleterre, mais plus rare en France, et qui étonne, parce qu'une paralysie des muscles dans les bajoues et le menton lui donne une impassibilité forcée. Cette infirmité pittoresque est cause que beaucoup de gens lui trouvent quand il se tait l'esprit glacé d'un Mérimée. A la barre, il n'écoute jamais son adversaire et prononce un discours très préparé ou il ne tient aucun compte des faits ni des arguments produits par l'audience. [81] Ceux qui n'aiment pas l'éloquence goûtent sa façon de parler. Il est supérieur à Jules Favre, à Gambetta, à Jaurès, en ce que, les choses médiocres, il les dit à mi-voix. » De son côté, Léon Daudet, maître du comprimé, l'a qualifié fort justement de « poisson vertical ».

Retenons le pénétrant commentaire de Barrès : « Ceux qui n'aiment pas l'éloquence goûtent sa façon de parler. » Retenons aussi la comparaison avec un poisson, qui revient régulièrement chez ceux qui parlent de lui, comparaison qui évoque à la fois la froideur et la fluidité des eaux. Avec Waldeck, il n'est jamais question de réchauffer l'atmosphère mais de l'éclairer par un jet de lumière projetée au bon endroit. Je me rappelle avoir passé dans une ville du Midi le lendemain d'un jour où il y avait parlé : « C'est un robinet d'eau froide », disaient les Méridionaux, admirateurs de sa parole facile et rapide, mais qui eussent souhaité quelques degrés de plus au thermomètre. Le grand avocat, même au Forum, ne voulait compter que sur l'autorité de son raisonnement. Ajoutons encore le [82] prestige de sa froide distinction : mort avant la République des camarades, il n'y eût pas été à sa place.

Que ce fût à la Chambre ou au Palais, la manière de Waldeck-Rousseau était toujours la même : aucun appel à l'emphase ou même à l'émotion, mais une argumentation ductile conduisant sûrement l'audi-

teur au point où il voulait l'amener, que cet auditeur fût un juge ou bien un député. D'autres étaient en mesure de montrer, dans le raisonnement, une technique juridique aussi serrée, mais il y avait en plus chez lui une singulière élégance, provenant non seulement du style mais de la personne elle-même. La phrase était bien faite, non exempte de quelque logomachie du Palais toujours correcte et bien équilibrée, de telle sorte que plaidoiries et discours se lisent avec plaisir et profit. Le comportement y ajoutait, soit à la tribune, soit plus encore à la barre, une extraordinaire autorité : cette haute taille, cette figure impassible, cette attitude distante, jointes à une grande fluidité dans la parole, laissaient une impression d'aristocratie, contrastant le plus [83] souvent avec l'allure, éventuellement plébéienne, de l'interlocuteur, juge, confrère ou collègue, jamais camarade. Il semblait toujours à un autre étage et, instinctivement, chacun, que ce fût aux Pas Perdus ou dans les couloirs, respectait son isolement.

Cette attitude lui était naturelle, mais elle eût pu être voulue, car elle le servait efficacement : fort de sa distinction, de sa compétence juridique, de sa réputation, difficilement mais décidément et définitivement acquise, il pouvait se permettre d'être simple, tout en cherchant la perfection du plan et de la forme. J'aime relire ses plaidoiries, plus encore que ses discours politiques, pour essayer de discerner le secret de leur efficacité. Le procédé, s'il y en a un, tient non seulement à l'utilisation professionnelle des ressources du droit, mais à la manière de présenter les éléments d'un procès. C'est en pensant surtout à Waldeck que je suggérerais plus haut la comparaison des panoramas de batailles au temps de ma jeunesse : le passage du réel au conjectural est pratiqué par lui avec un art relevant de la prestidigitation : la narration se mue en argumentation [84] tout en demeurant narration, de telle façon qu'à l'audition il est impossible de reconnaître l'instant où l'on a changé de domaine. À la lecture même il y faut un microscope, tant l'art est subtil. Le genre est de haute classe, se rattachant à la meilleure tradition. Le plus étonnant est qu'il ait si bien réussi dans l'arène parlementaire : il justifiait par avance le mot altier de Lord Curzon : « On gouverne par la personnalité. »

III

Il n'y a pas lieu de classer *Poincaré* parmi les grands orateurs, mais c'était néanmoins un maître de la parole, dont les procédés, bien connus et devenus presque légendaires, sont particulièrement intéressants à analyser.

La nature ne l'avait pas comblé de ses dons, bien qu'elle l'eût après tout assez généreusement servi. De bonnes fées lui avaient donné le sérieux, l'assiduité, le goût [85] du travail, une grande puissance d'analyse, la capacité de saisir le moindre détail, une remarquable facilité de parole et surtout une étonnante mémoire ; mais Carabosse l'avait doté d'une voix aigre, d'une apparence sévère, presque rébarbative, de la capacité de faire baisser de dix degrés la température des salles où il entrait. Le climat de son aigre patrie se reflétait dans le froid comportement de cet authentique Lorrain. D'un physique étriqué et sans élégance naturelle, il ne se dégageait de sa présence aucune sympathie, aucune cordialité, aucune chaleur, et s'il y avait quelque chose de désagréable à dire, il savait ne pas manquer l'occasion. En le voyant on pensait à Caton et il faut avouer qu'il avait toute la grandeur de son modèle, car son dévouement à l'Etat relevait de ce que nous admirons le plus dans le civisme antique. A travers une mesquinerie superficielle transparaissait alors chez lui quelque chose de véritablement grand, que deux signes notamment révélaient : des yeux bleus d'une singulière clarté, lumineux, froids et éventuellement méchants ; une écriture fine et [86] déliée dénotant la plus irrésistible logique. Ce juriste, aux yeux de qui le bâtonnat apparaissait comme l'honneur suprême, n'était pas seulement juriste au Palais, il le restait à la Chambre, au Sénat, au pouvoir, dans les conférences internationales, dans les négociations diplomatiques. Pour lui tout était dossier et son éloquence, où qu'il parlât, demeurait toujours marquée des mêmes caractéristiques. Je l'ai entendu à la barre, à la Chambre, au Sénat, en réunion publique, dans des discours officiels d'apparat, c'était toujours la même façon de par-

ler : il exposait, discutait, convainquait, mais il ne réchauffait jamais, sa force étant peut-être dans ce sérieux dont il ne se départait en aucune circonstance.

Poincaré écrivait de sa main ses discours, quelque longs qu'ils fussent être, après quoi sa mémoire impeccable, invraisemblable, presque pathologique, lui permettait de les répéter, tels quels, à la tribune, sans autre effort. Il lui arrivait de donner ses notes, plus exactement son texte, aux journalistes, pendant qu'il parlait, et ceux-ci pouvaient, avec émerveillement, vérifier l'exactitude [87] de la répétition ; parfois il s'excusait auprès d'eux d'avoir changé un mot, presque une virgule, et la rectification était exacte. Sa parole, dans ces conditions, avait une sûreté qui donnait à tout ce qu'il disait une extraordinaire autorité : dès ses premières interventions parlementaires, quand il n'avait même pas trente ans, chacun écoutait presque avec déférence, ce jeune, déjà mûr, qui « savait tout ».

Le discours lu est voué d'avance à l'insuccès ; le discours récité ne réussit que s'il est dit avec un art consommé. Poincaré ne lisait ni ne récitait, il reproduisait au Forum la pensée qu'il avait élaborée et à laquelle il avait donné sa forme dans le silence du cabinet. L'effet n'était pas d'émotion mais d'irrésistible persuasion. Et l'imprévu, objectera-t-on, et les interruptions, qu'en faisait-il ? Je puis répondre à la question, car je l'ai maintes fois observé dans la repartie, où, paradoxalement, pour un orateur de préparation si méticuleuse, il était passé maître. Sans doute s'attachait-il à prévoir les réactions de l'auditoire : « Vous souriez, Monsieur », écrivait-il, sans sourire lui [88] même, dans un de ses manuscrits, devant les « mouvements divers » que susciterait son discours. Mais, indépendamment de ces répliques préparées, on ne peut lui denier le génie de la repartie. Je me rappelle, au Sénat, une de ses joutes oratoires avec Caillaux, alors ministre des Finances. C'était avant 1914, Caillaux, brillant, désinvolte et pirouettant, traitait assez légèrement la majesté sénatoriale. Poincaré, courtois mais rosse, à la manière du lieu, faisait penser à ces courtisans du grand siècle, décrits par La Bruyère, « fort durs mais fort polis » : il lacérait le grand argentier du jour de brocards acérés, qui tous portaient. A cela

rien d'étonnant, car il connaissait d'avance et le sujet et le milieu et l'adversaire. Ce qu'il y avait d'inattendu, c'est qu'aux interruptions de son interlocuteur, la réplique se déclenchait du tac au tac, pertinente, souvent spirituelle, implacable ! Du haut de la tribune, je ne perdais pas un geste, pas une inflexion du visage de l'orateur : un éclat d'acier passait dans son regard au moment où il allait darder son trait ; c'était comme la joie du fauve quand il va dévorer [89] sa proie. Les mémoires de Caillaux nous ont du reste confirmé que les deux hommes se détestaient, mais leurs duels demeuraient corrects et de bonne compagnie.

Il me semble que, tout à la fin, la manière de Poincaré se teinta d'une nuance de bonhomie. Il avait pris quelque embonpoint et ressemblait à un Kobold de la légende romantique. Il y avait une sorte de bonne humeur familière dans ses relations avec cette Chambre de 1924 dont il avait su discipliner les éclats initialement désordonnés. J'assistai, en juillet 1929, au dernier discours qu'il prononça à la tribune : déjà frappé dans sa santé, il avait voulu parler quand même, dans la question des dettes interalliées, et parler à fond, comme il s'entendait à le faire. C'était, pensait-il, son devoir de président du Conseil et de Français. On peut dire que cet homme de devoir mourait sur le champ de bataille.

[91]

Livre II.
Portrait de quelques orateurs typiques

Chapitre III

CEUX QUI ENSEIGNENT

I

[Retour à la table des matières](#)

Quelques personnes se rappellent encore ce qu'était la conférence à la fin du siècle dernier : c'était fort différent des conférences d'aujourd'hui, car le genre n'avait pas encore évolué. Le plus souvent la chose se passait dans un théâtre, avant une représentation dont la conférence était l'introduction et le commentaire. Le cours public, de la Sorbonne ou de la Faculté de province, se classait dans la même rubrique, quelques-uns des plus grands professeurs de l'époque étant surtout des conférenciers, s'adressant non pas seulement aux élèves de l'Université mais à l'audience des gens cultivés de [92] la ville. Au Théâtre, ou dans des salles de conférences solennelles où la tribune ressemblait un peu à une scène, il y avait tout un protocole, maintenant démodé : le conférencier parlait assis et l'on avait l'impression que la table, avec

son tapis et son verre d'eau, faisait partie intégrante de la cérémonie ; on admettait que l'orateur s'arrêtât longuement pour vider la carafe dans le verre, mettre un morceau de sucre, tourner avec une cuillère, et l'on eût été mal à l'aise si cette sorte de panoplie de la parole eût fait défaut : ces rites demandaient à être respectés. Les conférenciers, généralement, lisaient leurs discours et il fallait un très grand art de la lecture pour se faire écouter dans ces conditions. Mais le public était déférent. Certains orateurs réussissaient même à charger de passion l'atmosphère de la salle. *Brunetière* était de ceux-là : il m'a laissé le souvenir d'une parole forte, puissante, enflammée.

Je l'ai entendu notamment dans ses fameuses conférences sur Bossuet, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, rempli d'une foule attentive, vibrante, éventuellement [93] manifestante. Assis à une petite table sur l'immense estrade, sa personne menue, vêtue d'une redingote sévère, paraissait perdue dans cet océan humain, mais, bien qu'assis, on peut dire cependant qu'il brûlait les planches. Il lisait et ne s'en cachait pas ; il tournait même avec une sorte d'affectation élégante les pages de son manuscrit : on avait l'impression que le geste consistant à tourner les feuillets faisait partie lui-même de cette éloquence magistrale. Mais il lisait avec une telle perfection, un tel art, une telle simplicité et, pour tout dire, une telle vie que, tout en voyant bien que c'était une lecture, on l'oubliait et qu'il atteignait aux effets oratoires les plus extraordinaires. On n'eût peut-être pas réuni deux mille personnes pour entendre un sermon, mais plus de deux mille personnes s'écrasaient là pour entendre ce cours sur les sermons de l'Aigle de Meaux.

À vrai dire le style de Brunetière, qui est resté célèbre, se prêtait très bien à l'éloquence, car sa phrase, imitée du XVII^e siècle et se déroulant en périodes abondantes, était par excellence la phrase oratoire. J'ai parlé [94] dans le grand amphithéâtre et je sais, par expérience comme tous ceux qui y ont élevé la voix, qu'on ne peut s'y exprimer en sentences courtes : l'acoustique du lieu ne le permet pas. Dans ce milieu, la lecture d'un texte écrit dans le style du livre fait pour être lu fût tombée à plat, mais ce cours se déroulait en ondes puissantes qui

remplissaient l'immense salle. Il n'y avait aucun ennui, mais surtout peut-être parce que la leçon du professeur était traversée tout entière par la plus magnifique passion, par une conviction faite de combativité qu'aucune correction magistrale n'eût pu dissimuler. Le pectus des Anciens ne faisait certes pas défaut à ce maître, à tel point qu'un jour l'amphithéâtre se mua, non point par sa faute, en forum : un chahut monstre, on ne sait trop pourquoi, l'empêcha de parler. Ce n'était point une critique : la première qualité du maître est d'apporter la vie, au besoin tumultueuse !

[95]

II

À ses débuts, l'Ecole libre des Sciences politiques possédait une équipe fameuse de grands professeurs, dont le prestige n'est pas oublié : les Leroy-Beaulieu, les Stourm, les Vandal et surtout *Albert Sorel*. L'auteur de cette œuvre classique, *l'Europe et la Révolution française*, y faisait son cours d'histoire diplomatique dans un amphithéâtre de proportions modestes, devenu aujourd'hui partie de la Bibliothèque, considérablement accrue. L'auditoire, relativement important, se composait de cent à cent cinquante élèves, futurs diplomates, futurs hauts fonctionnaires des Finances ou du Conseil d'Etat, auditoire déférent, encore que conscient de sa virtuelle importance dans l'Etat.

Ah ! comme Sorel savait lui parler ! Cet écrivain de race n'était pas étranger à l'action (Boutmy choisissait à dessein de pareils maîtres) : secrétaire général du ministère [96] des Affaires étrangères sous le gouvernement de la Défense Nationale, il y avait été le bras droit de Gambetta et de Freycinet ; puis il était devenu secrétaire général du Sénat, membre de l'Académie française, cependant qu'il édifiait son œuvre magistrale d'historien. Le prestige de Sorel auprès de la jeunesse était grand. Son immense connaissance des événements et des documents s'éclairait en outre de sa pratique des affaires : quand il par-

lait d'une négociation, d'une mission diplomatique ou simplement de la vie quotidienne d'un ministre plénipotentiaire ou d'un ambassadeur, c'était toujours en se référant à des expériences personnelles, à des souvenirs qu'il se plaisait à évoquer devant ses jeunes auditeurs impressionnés.

Sa manière était celle de la familiarité de bon aloi avec le public choisi qui l'écoutait, celle de la confiance, combien flatteuse, faite à des jeunes, sur la discrétion desquels on pouvait, n'est-ce pas, compter. Comme on n'était pas très loin des grandes époques, comme le Septennat était encore tout proche, cette familiarité n'était pas exempte de [97] quelque solennité et il y avait dans ce prestigieux enseignement je ne sais quel reflet de Monsieur de Norpois. Peut-être ce ton oratoire et cette attitude si « Carrière » ne conviendraient-ils plus aujourd'hui ? Nous étions, quant à nous, pleins d'admiration pour tant d'aisance dans le maniement des grandes affaires. Je n'ai du reste jamais vu pratiquer avec autant de maestria que par ce grand tentateur la *captatio benevolentiae* recommandée par Cicéron : « Vous, Messieurs, a qui incombera demain la charge de veiller aux grands intérêts de la France... » Nos épaules se courbaient sous le poids des responsabilités qui allaient être les nôtres : l'équilibre européen (il y en avait un alors) reposait sur nous ! L'habile et merveilleux professeur avait su nous intéresser, nous associer non seulement à la connaissance de cette histoire qu'il était en train d'écrire pour la postérité, mais à son développement dans lequel nous aurions, à notre tour, notre part.

C'était, je l'avoue, fait de main de maître. Assis dans sa chaire, le vigoureux Normand, avec son air de Viking, s'adressait à nous [98] avec la cordialité d'un aîné parlant à ses cadets. La solidité du cours, son impeccable composition, la fantaisie toujours renouvelée des anecdotes qui l'agrémentaient, tout cela faisait partie d'un système d'enseignement dans lequel le professeur tirait son autorité, moins encore de ce qu'il savait que de ce qu'il avait fait. La vérité y trouvait son compte, par l'intérêt passionné que Sorel suscitait chez ses élèves.

III

J'ai suggéré plus haut que celui qui enseigne parle dans l'atmosphère, non de l'action, mais de la contemplation. L'observation prend toute sa portée quand on l'applique à la parole d'un *Bergson*, grand penseur, grand écrivain, grand orateur aussi. Qui ne se rappelle, il y a maintenant un demi-siècle, son cours fameux du Collège de France, dans la vieille salle VII, maintenant remise à neuf et méconnaissable dans [99] le progrès de son confort ? Sous son aspect ancien, cet amphithéâtre où Michelet avait tenu ses cours, fulgurants et parfois tumultueux, comportait une chaire s'avancant en proue jusqu'au milieu même du public, comme un navire séparant à droite et à gauche les eaux qu'il fend. La disposition se prêtait merveilleusement au contact spirituel du professeur et de son auditoire, toute distance entre eux se trouvant supprimée par cette singulière intimité.

Servie par ces circonstances, l'emprise de Bergson sur le public du Collège était immense. Il parlait assis, sans notes, sans gestes, les mains jointes devant lui, regardant moins son public que quelque point de la salle, en quelque sorte à l'infini, comme cherchant à recueillir une inspiration qui lui serait venue d'en haut. Sa phrase était lente, réfléchie, d'une précision totale et, s'il cherchait quelque qualificatif, le silence même de son hésitation créait de l'émotion, comme dans ces symphonies où l'arrêt même de la musique devient suprématie musicale. Le public, retenant son souffle, avait l'impression que la vérité était en train [100] de naître, de prendre forme devant lui et que le professeur l'extrayait de sa méditation tout exprès à son usage. Qu'il y eût dans cet auditoire des snobs, des curieux et même, selon la tradition, des gens venus pour se chauffer, c'est possible, il n'en reste pas moins que l'atmosphère était celle d'un temple.

Ce sont là les hauts lieux de l'enseignement, cette carrière qui est la pire pour celui qui ne l'a pas choisie, mais la plus belle pour celui qui

la pratique par vocation. Un Michelet l'illumine, la passionne des éclairs qu'il y projette, un Croiset y distille le plus pur atticisme, mais un Bergson y apporte je ne sais quelle flamme cachée qui, sous les apparences de la sérénité, y introduit aussi la plus indéniable passion. Ce n'est pas diminuer le philosophe que de dire que le professeur disposait d'un art raffiné, dont les moyens découragent l'analyse.

[101]

Livre II.
Portrait de quelques orateurs typiques

Chapitre IV

LES ARTISTES

[Retour à la table des matières](#)

Comme les classifications sont toujours sujettes à discussion, je voudrais, hors classe, réserver une rubrique spéciale pour ceux qu'on pourrait appeler les artistes, et dans une certaine mesure les comédiens. Je n'en retiendrai qu'un, mais d'une incomparable virtuosité, *Jules Simon*.

Ses contemporains sont restés émerveillés de l'invraisemblable habileté de ce philosophe, nullement égaré dans la politique, qui, sans avoir l'air de rien, mais ingénieux et plein de ressources comme Ulysse, en arrivait mieux que tous les violents à ses fins. « Voyez-le, disait Mgr Dupanloup, le [102] regardant passer dans les couloirs de l'Assemblée, il sera cardinal avant moi. » La souplesse féline de ce vieux juif, mue en disciple éclectique de Cousin, s'efforçait de ne jamais contredire, de ne jamais mécontenter personne. Quand il se présenta,

comme premier ministre, devant la Chambre, en 1876, on le vit tourné vers la Gauche, s'écrier : « Je suis profondément républicain », puis, se tournant vers la Droite, proclamer avec non moins de conviction : « Et je suis profondément conservateur. » Encore ce rusé savait-il être énergique : ce fut lui qui, en février 1871, fut chargé de mettre à la raison Gambetta, vraiment alors « fou furieux », et qui y réussit.

Ces finesses de vieux roué parlementaire trompaient-elles ses collègues ? J'en fus, quant à moi, dupe... mais pas tout à fait.

C'était en 1890, j'avais quinze ans, et mes parents m'avaient emmené à une grande réunion de bienfaisance au ministère de l'Instruction publique : il s'agissait du Sauvetage de l'enfance. Il y avait eu une vente, puis un souper par petites tables, après quoi tout le monde s'était réuni dans la salle des [103] fêtes pour écouter un appel de Jules Simon, vétéran de la démocratie et l'un des pères les plus respectés de la République. Il n'avait assisté ni à la vente ni au souper et n'était arrivé qu'au dernier moment, pour prendre la parole. Quand il gravit les marches de l'estrade, très blanc, très exsangue, très casse, il m'avait paru infiniment vieux et à vrai dire sur le bord de la tombe. Son début n'avait pas été pour me détromper. D'une voix fluette et mourante, qu'on entendait à peine, il avait procédé à ce que les Anciens appelaient un « exorde par insinuation » : « Mes docteurs, Mesdames, Messieurs, m'avaient dit de ne point venir ici ce soir, ma santé, mon grand âge eussent dû m'interdire d'être des vôtres... » Je me rappelle qu'à ce moment, neuf encore dans la vie, je m'étais senti épouvanté : « Comment l'avoir laissé venir, me disais-je, il va s'évanouir, s'effondrer, tomber, mort peut-être ?... » J'étais sincèrement ému, mais Jules Simon continuait, d'une voix plus assurée : « Cependant, Messieurs, je sais quel est mon devoir vis-à-vis de l'enfance malheureuse et, passant outre aux conseils [104] de prudence de la Faculté, vous le voyez, je suis ici... » Je commençais à me rassurer, mais deux minutes ne s'étaient pas écoulées que la voix du moribond, prenant une ampleur magnifique, remplissait la salle de sa sonorité et c'est comme une sorte de coup de tonnerre qu'éclata à mes oreilles la conclusion : (J'ai fait mon devoir, Mesdames et Messieurs, faites le vôtre, ni vous ni moi ne

devrons connaître de repos tant que le Sauvetage de l'enfance ne sera pas en mesure de prendre en charge cent mille enfants. »

La salle croulait sous les applaudissements. J'étais dans l'émerveillement de tant d'éloquence, de tant d'aisance, de tant d'énergie, mais avouerai-je qu'au fond de moi-même j'avais un peu le sentiment d'avoir été refait : j'avais sincèrement cru, puisqu'il me le disait, que sa vie était en danger, et il n'était pas mort ! Je ne savais pas alors que la rhétorique classique recommande de débiter en sourdine pour obtenir le silence, puis, par un *crescendo* savant, de conduire la voix au tonnerre de la péroraison. Le grand artiste, le grand comédien qu'était [105] Jules Simon ne l'ignorait pas. Cela sentait un peu le théâtre, mais, s'il eût cessé de vivre au cours de sa harangue, n'eût-il pas pu se dire à bon droit : *Qualis artifex Pereo* !

[107]

SAVOIR PARLER EN PUBLIC

Livre III

Quelques règles

[Retour à la table des matières](#)

[109]

Livre III.
QUELQUES RÈGLES

Chapitre I

L'ESSENTIEL

[Retour à la table des matières](#)

Vous admettez, n'est-ce pas, qu'on parle pour se faire écouter ? Si l'auditeur n'écoute pas, l'orateur a manqué son but, quelle que soit la force de la pensée ou l'éclat du style. J'en dirais autant du théâtre : la pièce qui se lit et ne retient pas le public appartient sans doute à la littérature, mais pas à la scène. Il ne faut surtout pas confondre les genres et l'on ne serait pas loin de la vérité en disant, à propos de la parole : tout est permis sauf le genre ennuyeux.

Le discours lu, dans ces conditions, me paraît perdu d'avance. Beaucoup de débutants, et même de gens qui n'arrivent jamais à être tout à fait sûrs d'eux, écrivent leur [110] texte et le lisent. S'ils n'ont pas l'art admirable d'un Brunetière, ils ne se feront pas écouter du public : c'est affaire de monotonie dans le débit, car il est extrêmement difficile de suivre pendant toute une heure une lecture faite devant un nombreux auditoire ; c'est affaire aussi de manque d'imprévu et de vie, car on a l'impression d'une sorte de conserve oratoire, à laquelle le

génie créateur du conférencier ne contribue même plus. L'auditeur veut avoir l'impression qu'on crée devant lui, au moment même, la pensée qu'on lui communique. L'éloquence en un mot se dévore vivante, comme les serpents dévorent les lapins.

Sans doute une grande virtuosité peut-elle simuler ce processus de la vie naissant sous les yeux mêmes du public. Dans les *grill rooms* londoniens, on voit, de la rue, à travers une glace, le cuisinier cuire le bifteck qu'on va manger. Une lecture habile, une récitation parfaite, allant même jusqu'à donner l'illusion de l'hésitation, peut aboutir au même effet, mais il faut que la simulation soit sans fissure, comme dans la maxime du moraliste : « Il y a des faussetés [111] déguisées qui représentent si bien la vérité, que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper. » Pareil art est possible et nous connaissons bien des gens qui y réussissent, mais il n'est pas à recommander, car le plus sur moyen de donner l'impression de la vie, c'est de vivre, avec les risques de la vie. Soyez persuadés que ce risque même est une des composantes de l'attention de l'auditeur : il observe votre lutte avec vos moyens d'expression comme il regarderait le dompteur dans la cage, et il vous saura gré inconsciemment d'avoir vaincu la difficulté.

Jetez-vous donc à l'eau, en vous disant du reste (nous y reviendrons) que les imperfections de votre parole échapperont à l'attention de l'auditoire si vous avez su le maintenir éveillé. Mon grand-père, pasteur, recevait un jour la visite d'un collègue fort ennuyeux, répétant indéfiniment que l'Eglise était morte, qu'il fallait la ressusciter. Il lui répondit : « Comment voulez-vous réveiller les morts si vous endormez les vivants ? » Hors de là, dans la parole, point de salut. Ajouterai-je, et cela n'est pas inutile, [112] que si vous ne voulez pas ennuyer votre auditoire il ne faut pas avoir l'air vous-même de vous ennuyer. Si l'orateur qui écoute avec ravissement le son de sa voix est intolérable, celui-là ne l'est pas moins qui, enfoui dans ses notes, a tout le temps l'air de se dire : « Quand donc serai-je au bout de cette corvée ? » Si la parole vous ennue, ne parlez pas !

[113]

**Livre III.
QUELQUES RÈGLES**

Chapitre II

LE PLAN

[Retour à la table des matières](#)

Il faut d'abord savoir, autant que possible, ce que l'on veut dire. La formule du maréchal Foch : « De quoi s'agit-il ? » dit en cinq mots, tout ce qu'il faut retenir à cet égard. Il faut ensuite, ayant déterminé l'axe du discours, s'y tenir obstinément, en distinguant avec soin l'essentiel du secondaire. Le plan doit être simple, très simple, presque élémentaire, ne comportant ni nuances ni subtilités. S'agissant d'une action, demandant à être conduite, il peut être avec avantage à l'emporte-pièce et il n'y a aucun inconvénient à le faire connaître, dès le début, à l'auditeur. Celui-ci sera satisfait de pouvoir en suivre le développement, de savoir [114] à quelle étape de ce développement on en est arrivé ; quand la fin s'approchera, il vous sera reconnaissant de s'en rendre compte et c'est dans un état d'apaisement qu'il se dirigera vers le vestiaire. S'il perd pied au contraire, il lui sera extrêmement difficile

de se ressaisir et – c'est le cas fréquemment avec les élèves – sortira désarmé, ne sachant même plus « de quoi il s'agit ».

Les meilleurs plans oratoires sont, à mon avis, semblables à ces réclames de coiffeurs montrant sur une chevelure divisée en deux sections l'effet d'une teinture : « Avant et après. » Une composition un peu plus compliquée, quoique très simple encore, consistera à dire : « Avant, pendant, après » ; ou bien encore « thèse, antithèse, synthèse », c'est-à-dire : exposition, discussion, conclusion. Tout ce qui est plus subtil peut convenir à la littérature écrite, non à la parole ou au théâtre, car devant une salle remplie de monde et dont la psychologie est collective, il faut un certain grossissement : les choses trop fines ou trop subtiles, n'étant pas adaptées, s'y perdent.

[115]

Parlant de Descartes, Péguy disait : « Ce que je prétends, c'est que sa méthode aussi est une morale, une morale de pensée ou une morale pour penser, ou, si l'on veut, tout est morale chez lui, parce que tout y est conduite et volonté de conduite. Et peut-être sa plus grande invention et sa nouveauté et son plus grand coup de génie et de force est-il d'avoir conduit délibérément sa pensée comme une action. » ¹ La pensée occidentale doit en effet son exceptionnelle efficacité au fait que, selon la méthode du « maître à penser », elle se conduit comme une action, mais la parole est aussi, et même essentiellement, une action, de sorte que celui qui parle doit, à tout instant, avoir le contrôle de son discours. Il ne suffit pas d'avoir conçu un plan bien fait, il faut, à la tribune, s'y tenir, sans se laisser distraire, ni par les interruptions, ni par la tentation de suivre telle piste secondaire où vous attire la faveur de l'auditoire. Il se peut que vous provoquiez ainsi l'applaudissement ou le rire, mais vous aurez perdu l'équilibre de [116] votre composition : le rétablir sera impossible pour peu que le temps vous soit limité. C'est en ce sens qu'il y a une morale de l'orateur, qui consiste à conserver par le contrôle de soi ce que le XVII^e siècle eût appelé l'économie de son discours.

¹ Péguy, *Note conjointe*, p. 39.

Il y a des gens qui parlent sans notes, soit par coquetterie, soit parce qu'ayant appris par cœur ils se fient à leur mémoire, soit parce qu'ils croient mieux suivre ainsi le développement spontané de leur pensée. Peut-être est-ce trop d'apprêt, ou au contraire trop de laisser-aller ? Les hommes rompus à la parole n'éprouvent le plus souvent aucune fausse honte à se servir d'aide-mémoire. Il leur suffit quelquefois d'indications de la plus extrême brièveté. On a trouvé, dans les rares papiers de Gambetta, le plan (si j'ose dire) de quelques-uns de ses discours, une simple feuille de papier, sur laquelle il avait écrit : Politique, finances, armée, affaires étrangères... Ayant à développer un programme, il s'était seulement préoccupé de ne rien oublier et, dans cet encadrement succinct, le flot oratoire avait coulé tout seul. Nous possédons de [117] Waldeck-Rousseau les notes de ses deux dernières interventions au Sénat, pour combattre l'interprétation donnée par le ministère Combes à la loi des associations. Ce n'était pas écrit, la trame seule du discours étant donnée, mais les passages fondamentaux avaient été rédigés, avec les définitions, les formules, les conclusions strictement mises au point. Ainsi ces pièces mécaniques où ne sont à dessein figuolées que les parties destinées à subir frottement ou pression. Waldeck, ayant conçu et médité l'ensemble, puis ciselé les sections décisives, se fiait pour le reste à une facilité de parole qui, étant donné la réflexion préalable, n'était plus improvisation.

C'est là sans doute la meilleure méthode, sans oublier qu'une présentation synoptique en forme de tableau est celle qui permet le mieux, dans le feu de l'action, de se référer d'un coup d'œil, soit à une transition, soit à une formule, soit à une citation. L'œil est ici un instrument d'une étonnante rapidité et il suffit d'un regard, projeté comme un pinceau lumineux, pour reprendre le fil. Mais il faut une implacable clarté dans la [118] disposition des parties du discours, des chapitres, des alinéas, des références. Avoir sous les yeux son texte écrit, comme font beaucoup de gens, ne serait nullement du même effet, car, dans la masse non décortiquée des phrases et des mots, comment être sûr à tout instant de reprendre pied ?

Un dernier point reste à élucider, mais j'avoue qu'il décourage l'analyse. Ayant eu, comme professeur, à faire faire des centaines d'exposés oraux, généralement de dix minutes, j'ai observé que nombre d'élèves au bout de sept ou huit minutes n'avaient pas même commencé de traiter le sujet, tandis que nombre d'autres au bout de trois minutes avaient dit tout ce qu'ils avaient à dire. Le cas des premiers n'est pas vraiment grave, car la correction qui retranche est possible. Je n'en dirai pas autant des autres, surtout lorsque en trois minutes ils ont, comme c'est parfois le cas, dit honnêtement tout ce qu'il y avait d'essentiel à dire. Je suis ici en présence de cette notion, difficile à définir, qu'est l'abondance oratoire : pour parler en public, il faut un certain volume, indépendamment de la densité du fond, et [119] celui qui est incapable de le fournir n'est pas fait pour la parole. Je doute qu'alors aucune éducation puisse y remédier : ce ne sera pas un orateur.

[121]

Livre III.
QUELQUES RÈGLES

Chapitre III

L'EXODE

[Retour à la table des matières](#)

Les traités de rhétorique distinguent l'exorde *ex abrupto* et l'exorde par insinuation.

Le célèbre *Quousque tandem* de la Première Catilinaire pourrait nous inciter à croire que *l'ex abrupto* est celui qui se prête le mieux à l'éloquence des assemblées, mais il n'est pas sûr que ce soit vrai. De grands orateurs comme Mirabeau, cette force de la Nature, ont besoin d'un certain temps pour se mettre en train, à la façon de ces locomotives de nos rapides qui ne prennent toute leur vitesse qu'après un bon nombre de kilomètres. Il en est d'autres, riches de pensée, qui doivent malaxer longtemps la [122] substance de leur discours dans le chaos d'une sorte de creuset pour en faire sortir un produit comestible à leur auditoire. Bismarck était de ceux-là : mal doué pour la parole, s'exprimant d'une voix incertaine et mal posée qui faisait contraste avec son corps de géant, il tournait autour du pot à la manière germanique, peinait, s'efforçait, puis tout d'un coup le mot à l'emporte-pièce, la

formule shakespearienne jaillissait comme un éclair, et c'est ce qui restait du discours, mais pour la postérité. Qui ne se souvient de l'allusion au Freischütz : « Crois-tu que cet aigle soit un don gratuit ? », ou bien de la conclusion de son discours sur le Kulturkampf : « Soyez tranquilles, Messieurs, nous n'irons pas à Canossa ! » Il avait fallu dissiper beaucoup de broussailles pour en arriver là.

Ces lents et pénibles débuts, coïncidant avec le génie oratoire le plus éclatant, en sont peut-être la rançon, mais ils peuvent aussi résulter d'une méthode consciemment voulue. Briand, rappelons-le, disait qu'il faut être vaseux pendant dix minutes. La recommandation, du moins pour l'orateur [123] parlementaire, est fort sage, car il est un peu comme le marin qui doit prendre le vent avant de choisir sa direction. Comment le ferait-il sans avoir préalablement tâté l'auditoire pour repérer les souffles, les courants et les contre-courants ? Le manœuvrier politique ne cherchera donc pas à s'imposer dès son début par quelque affirmation massive, qui risquerait de porter à faux. Il négociera plutôt son chemin, en essayant éventuellement des pistes diverses, pour ne s'engager enfin qu'à bon escient. L'autorité, écrivait Barrès, ne s'acquiert que lentement : l'observation, dans les assemblées, s'applique à chaque discours en particulier et il est prudent de faire comme si l'on devait chaque fois la reconquérir à nouveau.

Il en est tout autrement s'il s'agit du professeur s'adressant à un nombreux public d'étudiants. Devant un auditoire jeune, alerte, aux réactions imprévisibles, on doit entrer de suite dans le vif du sujet et conquérir d'emblée l'autorité sur ceux qui vous écoutent, car ils profiteraient de la moindre faiblesse pour vous échapper. Il faut donc [124] ici que la décision soit acquise immédiatement, dès les cinq premières minutes. C'est le mot du président Jeanneney : « L'autorité ne se sollicite pas, elle se prend ! » Pour cela l'orateur universitaire devra être sûr de lui ou, s'il ne l'est pas, faire comme s'il l'était. Toute timidité serait fatale et il vaut mieux, en prenant contact, dire avec assurance une chose inexacte qu'avec hésitation une chose vraie. Sans doute pareille attitude ne vaut-elle qu'au début, car, avec une jeunesse avertie et heureusement critique, la supercherie serait vite éventée, mais ce

n'est pas devant un public de la sorte qu'on peut se permettre, même pendant deux minutes, d'être vaseux. Autre température, autre pression barométrique, c'est l'atmosphère de l'*ex abrupto*.

Que dire maintenant de la *captatio benevolentiae*, qui, d'après les rhéteurs, vous vaudra la bienveillance de l'auditoire ? S'agissant du royaume de la flatterie, ses limites sont celles de l'humanité elle-même. Et du reste tout auditoire demande à être respecté de l'orateur qui s'adresse à lui : on ne fait aucun plaisir aux gens en affectant [125] de se mettre à leur portée. Si le public est de classe, il faut le traiter comme tel et il n'y a alors aucun inconvénient à lui dire, encore que délicatement, qu'on a de la considération pour sa culture ; et, s'il s'agit simplement du grand public, il préférera ne pas comprendre plutôt que de se voir traité comme une classe d'école primaire par un conférencier dédaigneux. Les Américains, dont le réalisme fait penser à celui de Machiavel et mieux encore de Baedeker, donnent au conférencier le pertinent conseil de toujours traiter l'auditeur avec estime. S'il s'agit d'une conversation devant le micro, l'avis est donné quand on s'adresse à l'interlocuteur, non seulement de l'appeler toujours par son nom (c'est essentiel), mais de joindre, à la manière homérique, une brève mention de sa compétence, de son talent, de l'autorité qu'il s'est acquise : « Vous, Monsieur X, dont l'expérience en ces matières est de notoriété universelle..., vous Monsieur Y, dont l'autorité dans ses problèmes ne fait pas question... » Nul ne se plaît à être traité comme un *minus habens* et l'auditeur, quel qu'il soit, sent très bien quand [126] le professeur ou le conférencier se dit *in petto* : « Ces gens-la ne saisiront jamais les subtilités de ma pensée, ce n'est même pas la peine d'essayer, tout sera bien assez bon pour eux ! » Il faut donc recommander, et surtout à l'orateur parisien parlant à des provinciaux, de respecter l'auditoire et de lui faire sentir, dès le début, qu'il sera traité avec considération. Disraeli, ce maître courtisan, disait qu'en matière de flatterie il faut y aller avec la truelle, mais nos publics français craignent toujours un peu qu'on se moque d'eux, et il faut se garder d'exagérer.

[127]

**Livre III.
QUELQUES RÈGLES**

Chapitre IV

LA CONDUITE DU DISCOURS

I

[Retour à la table des matières](#)

Supposant notre plan bien élaboré, notre exorde fait, nous voici donc embarqués : comment, devant le public, va-t-il falloir nous comporter ?

La question de la voix, celle de l'acoustique de la salle, se posent tout d'abord : elles sont fondamentales. Le meilleur discours, prononcé dans une enceinte dont l'acoustique est mauvaise, sera perdu : la voix paraîtra s'y heurter à quelque muraille invisible et l'auditoire restera inaccessible, lointain et comme irréel, à moins encore qu'il ne donne l'impression d'être en pierre, impénétrable, imperméable et aussi dépourvu [128] de réaction que s'il n'était même pas en vie. L'obstacle est presque insurmontable ; j'exagère à peine en disant que l'acous-

tique entre pour plus de la moitié, pour les deux tiers du succès d'une conférence.

Quand on a l'expérience de la parole, on sent en entrant dans une salle, même si on ne la connaissait pas antérieurement, quelle est la valeur de son acoustique, une intuition qui ne trompe guère vous dit si l'atmosphère de la séance sera facile, médiocre ou difficile. Il y a sans doute une question de contact avec le public, qui varie selon les jours, mais on ne peut rien faire dans une ambiance où la voix ne porte pas : on ne peut échapper à cette explication matérialiste. Les Anciens, à cet égard, étaient maîtres de règles que nous avons perdues. Dans leurs amphithéâtres, leurs orateurs se faisaient entendre, même en plein air, de milliers d'auditeurs : au théâtre d'Epidaure, qui m'a laissé l'impression d'une sorte de miracle, la voix porte sans le moindre effort jusqu'aux derniers gradins. Malgré des moyens techniques très supérieurs à ceux de l'antiquité, nos architectes ne peuvent [129] jamais se porter garants de l'acoustique d'une salle, et si elle est mauvaise tous les correctifs du monde ne peuvent réussir à la rendre bonne. On n'est cependant pas tout à fait dans l'ignorance. Selon mon expérience, les meilleures salles sont les amphithéâtres, dans lesquels on a le public en demi-cercle autour de soi ; les plus mauvaises sont les rectangulaires, étroites et longues, dont on ne voit que difficilement le fond ; les carrées seraient préférables. La disposition de la tribune est du reste chose essentielle : il ne faut pas qu'elle soit loin du public, car l'espace qui vous en sépare, s'il est trop grand, devient vraiment difficile à franchir ; au contraire une estrade, une chaise s'avancant pour ainsi dire en proue dans un océan d'auditeurs procure avec l'audience un contact étroit et facile. Je me rappelle avoir fait deux conférences dans la même salle rectangulaire : la tribune étant placée la première fois sur le grand côté du rectangle je n'avais eu aucune peine à me faire écouter : la seconde, on l'avait mise tout au bout, sur le petit côté, et je luttai en vain pour prendre contact avec un [130] public, dont je savais pourtant qu'il n'était pas mal disposé.

Si l'acoustique est bonne, une voix bien posée n'a besoin d'aucun effort pour se faire entendre et ne doit en conséquence subir aucune

fatigue. La durée du discours n'est nullement mesurée par la capacité physique de l'orateur, mais par l'impuissance qu'éprouve l'auditeur à maintenir son attention plus d'un certain temps. Si, par contre, dans une mauvaise salle, l'orateur est obligé de forcer sa voix, la valeur de sa parole ne peut manquer de s'en ressentir : si l'on veut bien parler, il faut que l'effort physique ne compte pour rien, toute l'énergie étant réservée pour la pensée. J'ajouterai même que l'expression ne doit être la source d'aucune préoccupation, qu'elle doit aussi passer en quelque sorte par-dessus le marché. L'esprit bénéficie alors de toute son aisance, libéré des contingences matérielles. Il va de soi que ces conditions sont rarement réalisées, mais il faut y tendre.

[131]

II

La question du geste et de son opportunité est très controversée. On estime d'ordinaire qu'il vient simplement à l'appui de la pensée, dont il suit l'expression, pour la confirmer en quelque sorte. Je me demande si ce n'est pas le contraire et si, devant l'expression, il ne l'aide pas plutôt à s'extérioriser ? Le processus normal ne serait-il pas de faire d'abord le geste qui sollicite l'expression, contribue même, dans une certaine mesure, à la susciter ? Si, d'une main déliée, vous dessinez sur le mur l'ombre chinoise classique du lapin, n'est-ce pas que vous éprouvez le besoin de spécifier, de préciser votre pensée ? Et si, dressant un index subtil, vous commencez : « Messieurs, permettez... », n'est-ce pas pour souligner par avance la pertinence de votre objection ? Le geste appris du mauvais comédien se décèle toujours et je crois bien que le geste spontané, utile, nécessaire, ne se peut [132] retenir. Il ne sera donc pas question d'interdire les gestes, comme le voudraient certains, mais seulement de les contrôler : excessifs, intempestifs, ils seraient ridicules, mais s'ils viennent à leur place, rem-

plissant manifestement une fonction d'utilité, nul ne songera à s'en étonner ou à les critiquer.

On pourrait dire du reste que le geste c'est l'homme, car chacun a les siens. Celui de Clemenceau était court, sec, rageur. Nous avons dit à quel point celui de Briand était onctueux et insinuant. Jaurès, les bras repliés portés à la hauteur de son visage, avait l'air, inlassablement, de tirer les cordes d'une cloche : la force dynamique de cette attitude était si puissante qu'on imaginait malgré soi l'utilisation mécanique de pareille énergie. Ribot, d'une dextre sévère, fendait verticalement l'air devant lui, comme pour séparer les bons et les méchants, les sages et les fous, le gouvernement et l'opposition. Rouvier, puissant et vigoureux comme un débardeur, frappait de la main la tribune, que ce fût pour s'opposer à un dégrèvement ou pour protester contre les accusations de panamisme. Chez [133] certains le geste devient tic : ainsi Edouard Lockroy enroulait le ruban de son binocle autour de son index, puis le déroulait pour l'enrouler de nouveau, indéfiniment.

Le geste est très national. Les Italiens sont sujets à l'exagérer. Le missionnaire protestant anglo-saxon, tenant une réunion d'édification ou procédant à un « réveil », tape avec son poing droit dans la paume de sa main gauche, pour prouver et faire partager sa foi. Emporté par sa passion ou, comédien faisant semblant de l'être, l'évangéliste américain Billy Sunday arrachait dans le feu de son discours le col de sa chemise, pour laisser libre cours au torrent prophétique qui l'inspirait. Balfour, élégant et sceptique, prenait de ses deux mains le double revers de son veston, comme si le fait de tirer dessus devait marquer sa conviction.

Le comportement de l'orateur varie du reste du tout au tout, selon qu'il parle debout ou assis. Il n'y a, me semble-t-il, de véritable éloquence que debout et je voudrais même que, comme dans l'antiquité, on put voir celui qui parle tout entier : la [134] parole ancienne comportait cette présence intégrale de la part de l'homme qui s'adressait au peuple et prétendait le convaincre. Ces conditions sont encore quelquefois réalisées, notamment dans les grandes réunions publiques, où l'estrade prend l'aspect d'une scène : certains orateurs se promènent

alors de long en large, comme font les lions ou les tigres dans leur cage. Mais le plus souvent l'orateur a devant lui une table ou simplement la tribune de nos assemblées : toute la partie inférieure du corps échappe à la vue, ce qui diminue dans une certaine mesure l'efficacité de la présence oratoire, au sens ou nous avons défini ce terme. On raconte que Louis Blanc était si petit qu'on lui mettait un tabouret sous les pieds quand il parlait à la tribune, faute de quoi sa tête seule eût dépassé et c'est, par l'absurde, la preuve de l'importance qu'il faut attribuer au comportement physique dans l'éloquence.

Au contraire c'est, me semble-t-il, la raison pour laquelle il est préférable que le professeur, et dans certains cas le conférencier, parle assis. L'éloquence, avons-nous [135] dit n'est pas, ne doit pas être son fait, ne se proposant à lui que comme une tentation. Il sera donc normal que seul son buste surgisse de la chaire, ce qui facilite du reste la consultation de ses notes. C'est en se levant que l'orateur de tribune crée le silence ; c'est en s'asseyant que le maître l'obtient et, dans ce mouvement en sens contraire, il peut apporter une non moindre autorité.

III

Quant à la phrase, elle doit varier selon l'importance de l'auditoire, et de même le rythme de la diction : c'est encore affaire d'acoustique. Dans une grande salle, devant des milliers d'auditeurs, la phrase longue est pour ainsi dire une nécessité, parce que la voix devant remplir un vaste espace, on est obligé de reprendre sa respiration : on est condamné à la période, ce qui revient à dire qu'on est condamné aussi, dans une large mesure, à l'éloquence. Il devient difficile, [136] le voulant ou non, de parler avec une entière simplicité. Il devient difficile également de parler vite, parce qu'entre les périodes, ou même entre les membres d'une même phrase, on ne peut faire autrement que ressaisir son souffle.

Toutes les fois que c'est possible, la rapidité de la parole est cependant à recommander, surtout en France. Le public de chez nous est impatient : à la moindre hésitation, au moindre arrêt prolongé un peu trop longtemps, on se met, comme si l'on avait horreur du vide, à causer avec son voisin. Si vous tenez votre public, ne le lâchez donc pas, menez-le tambour battant jusqu'à la fin, sans qu'il puisse se ressaisir, c'est-à-dire vous échapper. En Angleterre par contre il en va tout autrement : on peut hésiter, pauser, réfléchir longuement sur l'expression à laquelle on va s'arrêter. L'auditoire attend avec patience, presque avec sympathie, on a l'impression qu'il se dit : Voilà un homme consciencieux qui pèse ses mots avant de les prononcer ! Un léger bégaïement passe même pour élégant. C'est que l'Anglais redoute la facilité de parole, il se [137] défie du beau parleur comme du prestidigitateur qui vous subtilise prestement votre porte-monnaie.

Rien de plus intéressant à étudier que le style oratoire. L'orateur à qui l'on présente la sténographie non retouchée de son discours est d'ordinaire épouvanté : c'est lâché, incorrect, avec des phrases qui ne tiennent pas debout, un abus invraisemblable de conjonctions, des répétitions, une abondance de mots inutiles semblant n'être là que pour le remplissage ! Qu'il ne s'effraie pas, car il est vraisemblable que le public s'en sera à peine aperçu. C'est que la parole est faite, non pour être lue, mais pour être entendue. Je n'oublie sans doute pas que la musique du style, même écrit, est un des éléments de sa perfection, le « gueuloir » de Flaubert serait là pour me le rappeler ; mais, quand on parle, cette qualité musicale de l'expression devient absolument essentielle. La phrase oratoire se rapproche alors de la poésie plus que de la prose commune, en ce sens que l'harmonie de la diction en devient un indispensable élément. L'homme doué pour la parole tient compte [138] instinctivement de cette nécessité : s'il lui arrive, comme à l'avion, de rencontrer sur sa route des trous d'air, il les comble spontanément, et c'est pour lui l'équivalent de la cheville du versificateur. C'est dans le même état d'esprit qu'il éprouvera, comme les acteurs, le besoin d'enchaîner. Si le plan et la succession des arguments se présentent logiquement, aucun ciment ne sera nécessaire, mais s'il y a

quelque hiatus le recours à une conjonction secourable sera bien tentant, d'où ces « dans ces conditions », ces « cependant », ces « et alors » ou même ces « Messieurs » inutiles qui émaillent inélegamment tant de discours. Attention, l'inutilité n'est qu'apparente !

Quand la phrase oratoire est bien venue, ces expédients n'ont aucune raison d'être, et l'on reconnaît le grand orateur à ce que son style est à la fois oratoire et correct, mais c'est l'exception. La correction n'est du reste, dans la parole, qu'une qualité secondaire, à laquelle il faut se garder de sacrifier le dynamisme de l'action. On peut même aller jusqu'à dire, quelques maîtres mis à part, que le style parlé comporte, si l'on veut [139] toucher le public, quelque incorrection, provenant de ce qu'il ne doit être ni conçu, ni construit de la même façon que le style écrit. C'est une des raisons pour lesquelles la conférence lue n'est pas écoutée. Ce n'est donc pas nécessairement faire un éloge que de dire d'une sténographie qu'elle n'a pas besoin d'être retouchée. Les auteurs qui font du théâtre savent de même qu'une pièce ne s'écrit pas comme un livre : leur phrase, pour se faire entendre à la scène, doit obéir à d'autres règles. La bonne pièce n'est pas celle qui se lit bien, mais celle qui s'entend bien, ce qui est tout autre chose. Ainsi, nous retombons toujours sur cette définition de la parole, qu'elle est un acte.

Il s'ensuit que, l'action ayant besoin d'une certaine liberté d'allure, le texte du discours ne doit pas être fixe, lors de la préparation, jusque dans ses moindres détails. Il faut avoir réfléchi aux formules, aux définitions, surtout aux phrases du début et de la conclusion, mais pour le reste il est préférable, en ce qui concerne l'expression, de se fier à l'inspiration du moment. Si le plan est bien fait, si la succession des idées est logique, [140] le choix des termes ne nécessitera aucun effort, le slogan de Boileau étant strictement exact, que « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ». L'orateur pratiquant pareille méthode se constituera, par l'exercice même de la parole, un vocabulaire riche, précis et subtil, et c'est justement celui qui n'improvise jamais qui improvisera bien le jour où il lui faudra le faire. C'est au contraire celui qui improvise toujours qui énerve les ressorts de son vocabulaire, s'habitue aux expressions lâchées, aux à-peu-près du style, surtout

à certaines formules faciles revenant sans cesse avec une insupportable monotonie. La parole est une discipline : le laisser-aller est son pire ennemi.

[141]

Livre III.
QUELQUES RÈGLES

Chapitre V

LE CONTACT

I

[Retour à la table des matières](#)

C'est chose singulière, échappant à l'analyse, que le contact de l'orateur avec son public. Le problème, en l'espèce, est le même pour le théâtre et pour la parole. Les acteurs savent en effet que, certains jours, le mot qui hier faisait rire « ne passe pas la rampe » : telle réplique, à la première scène, sert de test, car si elle rend on sait que la soirée sera bonne. Même expérience chez l'orateur, qui tel jour entre sans peine en communication avec son auditoire, mais se heurte le lendemain à une sorte de bloc, imperméable, impénétrable, frappé d'une mortelle rigidité. Ce qu'il y a de curieux, [142] c'est que ce comportement est collectif, un public étant généralement homogène, tout bon ou tout mauvais, réagissant globalement ou ne réagissant pas du tout : le rire que provoque une saillie fuse en même temps sur tous les

bancs, se déclenchant au dixième de seconde, comme le déclic d'un ressort : il en est de même de l'approbation, encore que celle-ci soit plus nuancée, plus localisée, plus individuelle. Il s'agit manifestement, non d'une addition d'impressions personnelles, mais d'une atmosphère collective éminemment spontanée.

Le premier souci de celui qui parle sera donc d'avoir ce contact et de ne pas le perdre. Il devra sentir son public un peu comme le cavalier sent le cheval avec son genou, mais les moyens ne sont pas les mêmes à la tribune et à la scène. L'acteur en effet ne voit pas la salle, dont le feu de la rampe fait un trou noir ; il ne la regarde pas du reste, lui tournant éventuellement le dos, vivant devant elle plutôt qu'il ne s'adresse à elle, et c'est bien le cas de dire qu'il sent l'attention ou l'inattention de l'auditoire. Le rire, l'applaudissement, ou bien [143] une certaine qualité de silence le renseigne sûrement : il n'est pas bon par exemple que les gens toussent ou bien remuent sur leur fauteuil. L'orateur dispose quant à lui d'autres procédés pour éprouver l'emprise qu'il exerce, dès l'instant que, du haut de l'estrade ou de la tribune, il domine et voit la salle. Un signe qui ne trompe pas, c'est que, si l'on vous écoute, tous les yeux sont tournés de votre côté ; si l'attention est passionnée, les gens se penchent en avant pour mieux entendre. Au contraire, dans un auditoire distrait, particulièrement chez les jeunes, l'un regarde à droite, l'autre à gauche, on a l'impression d'une tête hirsute et mal peignée : si ensuite on réussit à intéresser de nouveau, voici toutes les têtes en ligne, c'est comme si on avait donné un impérieux coup de peigne.

Plusieurs autres réactions sont instructives et il importe de les observer avec le plus grand soin. Les publics qui applaudissent semblent chercher dans l'applaudissement une sorte de soulagement ou encore de répit : c'est une manifestation qu'on provoque par certaines inflexions de voix mais [144] qui, spontanée, tient lieu d'indication et aussi d'encouragement. Plus subtile, mais plus utile, est l'approbation donnée individuellement par certains auditeurs, que l'on repère très vite : l'attention éveillée, l'œil vif, opinant du bonnet, ils ont l'air de dire, « c'est cela, c'est tout à fait cela, comme c'est donc vrai ! » C'est à

ces auditeurs qu'il faut s'adresser, car ils produisent sur vous le même effet que la claque sur l'acteur. L'épreuve peut cependant être trompeuse : je me rappelle un élève chinois dont le hochement de tête régulier approuvait chacune de mes paroles, mais quand j'eus terminé il continua, c'était un tic.

II

Le contact, une fois obtenu, peut se perdre, il faut donc surveiller constamment le public pour éviter qu'il ne vous échappe, comme c'est sa tendance naturelle. L'attention des jeunes est difficile à conserver parce qu'ils sont un peu comme des chevaux de [145] sang, vifs, séduisants, mais fantasques et subissant le contrecoup des moindres variations de l'atmosphère. Qu'un orage menace, une inquiétude diffuse se répandra dans la salle ; qu'un avion passe, et les têtes se tourneront vers la fenêtre, comme si l'on n'avait jamais vu un avion. J'ai souvent observé, dans les amphithéâtres universitaires, des « mouvements divers » dont je n'ai jamais pu démêler la signification ni la cause. La plus grande humiliation du conférencier, quel que soit le public en cause, c'est de voir toutes les têtes se tourner pour considérer avec curiosité le retardataire qui entre dans la salle et y cherche une place : « En quoi ce quidam est-il intéressant » se demande avec amertume l'orateur, abandonné par des travées entières, toutes à leur attention passionnée pour le nouveau venu ? C'est assurément impardonnable ! Pourtant, figurant à mon tour dans l'auditoire, j'avoue avoir porté au quidam le même prodigieux et inexplicable intérêt.

Les auditoires d'âge moyen sont les plus faciles. Les auditoires de jeunes sont plus intéressants, parce que débordants de vitalité, [146] mais leurs réactions sont souvent imprévisibles, ce qui peut être assez troublant. Certains orateurs, pleins d'esprit, savent faire rire, mais il est inquiétant de faire rire sans l'avoir voulu. Avec les étudiants il ne faut manier l'hilarité qu'à bon escient. Faisant un cours sur le canal de Pa-

nama, j'avais raconté comment la fièvre jaune semait ses ravages dans le personnel de M. de Lesseps : l'ingénieur en chef Dingler avait ainsi, en quelques semaines, perdu sa femme, son fils, sa fille, et le fiancé de sa fille... Ce fut un éclat de rire général, et moi, comme on dit en Normandie, j'étais « dupe », car sincèrement je n'avais pas trouvé cela drôle. J'avais tort, car il paraît que cela l'était. Consulté par moi, l'expert qu'est Marcel Achard me répondit en effet que pareille énumération, se terminant par le fiancé, devait logiquement provoquer l'hilarité : « Ah ! n'en jetez plus... » et c'est en effet ce que, le lendemain, me confirma un élève. Il faut donc faire attention pour n'être pas désemparé par des manifestations intempestives qui ne sont du reste l'effet d'aucune méchanceté. L'élève en effet, [147 sauf exception, n'est pas un auditeur malveillant, mais toute faute, tout lapsus, toute association de mots prêtant à équivoque de mauvais aloi sont soulignés par lui, comme en vertu d'un réflexe, sans qu'il pense à mal, sans aussi qu'il puisse se retenir.

On se surveillera donc, et si l'on a l'oreille de ceux qui vous écoutent on en profitera, mais en ayant toujours soin de ne pas se laisser entraîner plus loin qu'on ne veut aller. L'auditoire est comme un flot qui vous soulève et il le fait, non seulement par l'approbation mais par l'opposition. Dans les réunions contradictoires, comme le Parlement ou le meeting populaire, l'interruption peut elle-même devenir pour l'orateur une occasion de rebondir, de s'élever au-dessus des notes qu'il avait préparées. Il est des gens qui ont besoin de cet excitant.

Ces conseils pourraient, sous forme de variations, être multipliés presque à l'infini, mais il en est un auquel il faut revenir sans cesse : à tout prix susciter et conserver le contact.

[148]

III

Le contact est l'effet d'une communication directe, personnelle, entre l'orateur et son auditoire, communication qui est normalement limitée par les moyens physiques qu'a celui qui parle de se faire entendre : au-delà d'un certain nombre de gens, d'une certaine grandeur de salle, l'éloquence perd ses droits, pour cette simple raison que la voix ne porte plus. Dans l'antiquité la limite était celle de l'agora ou du forum, dans les temps modernes et jusqu'hier même c'était celle d'un Crystal Palace ou de quelque grand amphithéâtre d'université.

La machine, sous la forme du micro ou de la radio, a pénétré dans ce domaine comme partout, et elle est en train de changer les règles traditionnelles auxquelles jusqu'ici nous nous sommes le plus souvent référé. C'est, de même qu'ailleurs, au bénéfice de la quantité, non de la qualité, du rayonnement matériel, non de la valeur [149] effective de la parole. Dans les très grandes salles, il y a désormais presque toujours un micro, ce qui change entièrement, non seulement les conditions dans lesquelles il faut émettre la voix, mais encore le rythme de la phrase et la nature du contact que l'on établit avec l'auditeur. Il n'est plus trop question, comme nous le recommandions, de regarder le public, parce qu'il faut surtout regarder le micro et ne pas s'en écarter, car si l'on se déplaçait à droite ou à gauche, dans le feu de l'action, toute une partie de la salle ne vous entendrait plus. Il n'est plus question non plus de chercher à régler sa voix sur l'acoustique ambiante, puisque l'appareil se charge à votre place de cette accommodation : on parlera donc à des milliers de gens sans avoir à, élever la voix et il sera, dans ces conditions, inutile, comme nous le notions plus haut, d'adapter la longueur de la phrase aux nécessités de l'audition. La période devient inutile et il y a disproportion entre l'immensité d'une

audience n'ayant plus à connaître de bornes et l'absence d'effort de celui qui s'adresse à elle. C'est toute une technique [150] nouvelle, dans laquelle les classiques de l'éloquence, depuis Démosthène jusqu'à Jaurès, ne se reconnaîtraient plus.

Plus significative encore est la révolution qui s'impose, dans la façon de parler, à ceux qui pratiquent la radio. Nous avons insisté sur le caractère foncièrement collectif d'un auditoire écoutant un orateur dans les conditions de la tradition, et toute la façon de parler est dominée par ce fait qu'il se crée effectivement alors une atmosphère collective. Dans la radio ce n'est plus vrai, car on s'y adresse, non plus à un auditoire groupe dans une même salle, mais à des atomes humains ou, si l'on veut, à des molécules humaines : les auditeurs sont épars, chacun dans sa chambre, réunis tout au plus à une demi-douzaine autour du même appareil, et il ne s'agit plus de deux mille, trois mille, dix mille personnes au maximum, mais éventuellement de millions d'abonnés, répartis sur toute la surface d'un pays ou d'un continent.

Il ne faudra donc pas parler de la même façon que devant un public que l'on voit, qui vous entend et avec lequel on peut [151] entrer en contact. Il conviendra de se dire qu'on s'adresse individuellement et séparément à des millions d'êtres humains qui, dans l'intimité de leur chambre à coucher ou de leur salon, ne participent en aucune façon d'une atmosphère collective qui n'existe pas. Dès lors, s'adresser à eux en périodes oratoires serait ridicule ; il faut au contraire adopter le ton de la confiance, comme si on se penchait à l'oreille de l'interlocuteur pour lui confier un secret. Demain la télévision permettra de voir l'orateur, et je ne sais si celui-ci aura à y gagner ? Dans les conditions actuelles il ne doit compter que sur les prestiges de sa voix, et l'on sait du reste quelle séduction peut y être attachée. Quand, de sa voix d'or, Roosevelt commençait, « *My friends...*, » chacun pouvait croire que le président s'adressait personnellement et spécialement à lui. C'était du grand art, de l'éloquence aussi, mais une autre éloquence.

Ce sera sans doute de plus en plus l'éloquence de demain. Les circonstances deviennent en effet de plus en plus rares, dans lesquelles un orateur, de sa voix naturelle, [152] s'adresse à un public réuni pour

l'entendre selon des conditions d'audition naturelles. Il se pourrait que bientôt les pages qui précèdent n'aient plus qu'une signification rétrospective.

[153]

Livre III.
QUELQUES RÈGLES

Chapitre VI

COMMENT FINIR

[Retour à la table des matières](#)

MONTAIGNE dit quelque part dans ses *Essais* : « N'est rien où la force d'un cheval se connaisse mieux qu'à faire un arrêt rond et net. » Bien conclure un discours n'est pas moins difficile. Quand un conférencier dit : « Je conclus », c'est qu'il est encore loin d'avoir fini. On devine du reste le mécanisme psychologique qui le porte à affectionner pareille formule : se rendant compte obscurément qu'il en a encore pour quelque temps, il éprouve le besoin de retenir, en le rassurant, un public pressé de s'en aller. Avant de s'arrêter, l'orateur inexpérimenté s'y reprend à plusieurs fois, de même que, dans les débuts de l'aviation, l'appareil faisant [154] un mauvais atterrissage rebondissait sur le sol à deux ou trois reprises avant de se poser pour de bon. Je me rappelle, dans une discussion, l'intervention d'un quidam, qui conclut : « C'est tout ce que j'avais à dire... » mais il répéta trois fois l'assertion

avant de se rasseoir. C'est qu'il faut beaucoup d'art pour terminer sur une formule qui claque net comme une porte qu'on ferme. Pareille formule, l'improvisation ne la fournit que rarement : il faut l'avoir préparée dans le silence de la réflexion.

Les façons de conclure sont nombreuses et diverses. Beethoven termine ses symphonies par une série d'accords dont la solennité convenue annonce sans erreur que la fin est proche : on range son programme dans sa poche, on cherche son numéro de vestiaire, et l'on est satisfait en somme d'avoir été prévenu. Dans une conférence, le public sait gré au conférencier de l'avoir averti qu'il va être libéré, mais il ne faut pas que l'espoir soit trompé. Si l'on peut résumer le discours en quelques phrases bien frappées, c'est la meilleure solution, celle même qu'attend l'auditeur, habitué [155] de longue date à ce procédé oratoire. Mais il ne faut pas plus de trois phrases, car, plutôt que d'en faire davantage, mieux vaudrait encore terminer *ex abrupto*, sans éclat de voix. Peut-être serait-ce la suprême élégance ? Debussy procédait ainsi, par contraste avec les classiques. Waldeck-Rousseau de même, ce qui faisait dire au chef de la Musique de la Garde Républicaine, qui le suivait dans ses déplacements officiels : « Avec M. Waldeck-Rousseau, on ne sait jamais quand il va falloir attaquer la *Marseillaise*. » S'il avait dû jouer la *Wacht am Rhein* à la fin d'une symphonie beethovénienne il n'aurait certainement pas éprouvé la moindre hésitation.

Les professeurs ne connaissent pas ces difficultés, parce que, faisant leurs cours par séries, ils n'ont pas à conclure chaque fois. Les maîtres de l'ancienne Sorbonne, que j'ai encore pu entendre, affectionnaient une formule, toujours la même, qui avait l'avantage d'enchaîner : « ... et ce sera l'objet de notre prochaine leçon ». Mais celui qui enseigne connaît une autre difficulté, ignorée des parlementaires et des avocats, celle [156] d'avoir à terminer exactement au bout de ses soixante minutes : la gent estudiantine n'aime pas qu'on transgresse cette règle, ce qui se comprend, et elle sait vous avertir, par le bruit des cahiers qui se rangent, qu'il est temps, oratoirement parlant, de mourir. Dans certaines universités étrangères, une petite lumière rouge

s'allume sur la chaire cinq minutes avant l'heure achevée. D'autres signes, fort divers, servent d'avertissement à l'orateur qui – c'est fort fréquent – aurait perdu le sens du temps. Je fais chaque année une conférence dans un grand cercle parisien, ou l'on sert le *five o'clock* à la fin de la séance, les deux choses étant liées comme en vertu d'un rite. Invariablement, vers la cinquantième ou la cinquante-cinquième minute, apparaît au fond de la salle la silhouette d'un maître d'hôtel, qui manifestement se demande avec anxiété : « Ce monsieur va-t-il bientôt avoir fini ? C'est le moment de servir le thé. » Je sais alors qu'il faut obéir et m'effacer.

Le mieux serait en somme de terminer sans phrases, selon le style d'Eurydice, mourant dans *l'Orphée* de Gluck : « Ah ! je [157] meurs », dit-elle simplement, et elle disparaît dans une trappe. Il semble que, dans la parole, peu de gens pratiquent cette manière. Serait-il donc plus facile à la Parque Atropos de trancher le fil d'une existence qu'à l'orateur de trancher celui de son discours ?

Fin du texte